—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 31 JANVIER 1934 No 13.

Chez nous et ailleurs

PARIS.—La Banque de France a supporté en 1933 des retraits d'or et de numéraire étranger au total de 9,463,000,000 de francs (environ $589,-544,000), suivant ce que révèle le rapport annuel publié jeudi. Au cours de cette période, toutefois, la Banque a enregistré un profit net de 58,000,000 de francs (environ $3,613,400). Le dividende habituel de 200 francs a été déclaré.

STRATFORD, Ont.—Le magistrat J. A. Makins a renvoyé sous sentence suspendue un jeune homme de seize ans qui avoua s'être emparé d'automobiles sans la permission de leurs propriétaires, mais il l'a obligé à passer toutes les soirées à la maison, dans l'obscurité, pendant un an, et de se rapporter toutes les semaines à la police.

WINNIPEG.—Le premier ministre John Bracken a annoncé que la législature du Manitoba s'ouvrirait le 8 février.

WINNIPEG.—Dix religieuses de l'Ordre du Saint-Nom ont été chassées de leur couvent, jeudi, alors que le mercure marquait 25 degrés sous zéro. Le feu, qui s'était déclaré dans un plancher sous lequel se trouvait une fournaise surchauffée, causa des dégâts estimés à $1,500.

PARIS.—Pour combattre l'influence allemande. le député Adrien Dariac a suggéré que des journalistes français fassent de la propagande à l'étranger afin d'éclairer l'opinion publique. Ces journalistes devront connaître, suivant sa proposition. le pays où ils seront envoyés, et en parler la langue couramment.

QUEBEC.—L'Assemblée législative, au cours de cette session, aura à décider si les salons de beauté devront être séparés des salons de barbiers. L'Association des Barbiers pour dames demandera que les barbiers pour dames exercent leur art dans des boutiques distinctes de celles où les barbiers pour hommes font la barbe aux messieurs.

WORCESTER, Sud-africain.—Une dinde a sauvé la vie à un jeune garçon ici et becqueté à mort un serpent venimeux du genre cobra, qui allait s'élancer sur l'enfant.

SAN FRANCISCO.—Au cours des trois prochains mois, on abattra environ 12,000 bouvillons et vaches laitières de Californie, et on distribuera cette viande aux chômeurs. Cela entrainera une dépense de $320,000.

BUFFALO, N.Y.—Le Royaume-Uni et les Etats-Unis sont en train d'empoisonner leur caractère par les vues de cinéma américaines, a déclaré le R. P. Francis O. Woodlock, S.J., de Londres, dans un discours prononcé récemment. Le cinéma, dit-il, a souillé l'imagination des jeunes gens, en représentant sur l'écran des scènes sans pudeur où s'étale le vice.

WASHINGTON.—Le député M. Snyder, démocrate de la Pennsylvanie, a recommandé au congrès l'adoption d'un bill condamnant toute personne trouvée coupable de rapt à être fusillée, si sa victime n'a pas encore été rendue à sa famille. Il suggère la peine de mort ordinaire pour celui qui est trouvé coupable après libération de sa victime, et l'emprisonnement à vie pour les complices.

OTTAWA.—La question de l'émigration dans l'Empire britannique sera étudiée à la Chambre des Communes, à Londres, lundi prochain. On a présenté une résolution qui a reçu l'appui de 301 députés. Elle demande au gouvernement de prendre les moyens nécessaires pour diriger vers les Dominions de nouveaux courants d'émigrants anglais.

LONDRES.—Accusée de fraude et de conspiration, la baronne Strabolgi, âgée de 70 ans, a été condamnée à trois mois de prison par un tribunal de Londres. Robert Muller, âgé de 62 ans, accusé conjointement avec la baronne a été condamné à un an de prison.

LONDRES.—Lord Duncannon, fils du comte de Bessborough, gouverneur-général du Canada, a failli perdre la vie dans un accident d'automobile survenue près de Huntingdonshire, la semaine dernière. L'un de ses compagnons a succombé à ses blessures. L'auto conduite par lord Duncannon fit apparemment un virage trop rapide dans une courbe et capota, tournant plusieurs fois sur elle-même; ses quatre occupants furent projetés violemment à l'extérieur, sur la route. Lord Duncannon s'en est tiré avec quelques contusions.

Le discours du trône prononcé à l'ouverture de la session fédérale

Perspectives d'avenir plus heureuses — Les accords d'Ottawa—Banque centrale—Révision des chartes bancaires—Crédit agricole à court et à moyen terme —Travaux de chômage—Economie

OTTAWA.—Voici le texte du discours du trône lu jeudi après-midi, au Sénat par le gouverneur général, à l'ouverture de la session fédérale:

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambres des Communes,

Au moment où je vous réunis pour expédier les affaires du pays, de fortes raisons nous engagent à croire que le monde revient, dans un mouvement graduel, vers la stabilité économique. Cette amélioration qui se fait sentir dans les conditions mondiales se reflète au Canada par un commerce plus étendu, des recettes plus élevées, du travail plus abondant et des perspectives plus heureuses pour l'avenir. Je tiens à vous en féliciter. Le Canada occupe une position de choix parmi les pays qui montrent les signes les plus convaincants d'un retour à la prospérité.

Depuis que je collabore avec vous comme représentant de Sa Majesté au Canada, j'ai visité toutes les provinces du Dominion. J'ai été bien impressionné par la loyauté, le dévouement et les bons sentiments qui animent le peuple canadien, ainsi que par le grand courage avec lequel hommes et femmes se sont unis pour vaincre les difficultés anormales qui surgissent dans leur vie quotidienne.

Les accords commerciaux d'Ottawa, qui sont maintenant en vigueur depuis un an au delà, ont amené cette année, dans les relations commerciales du Canada avec l'Empire, un accroissement sensible sur l'année précédente. Il est digne de remarque que les accords se montrent avantageux pour tous les pays de l'Empire. La situation commerciale de l'Empire, au regard de celle du monde, s'est constamment améliorée. Le Canada a repris le cinquième rang dans le commerce d'exportation. Nos balances favorables nous ont permis d'acquitter nos obligations internationales et elles ont beaucoup réduit les difficultés dans la situation internationale du change.

Les accords commerciaux conclus provisoirement avec l'Allemagne et l'Autriche ont été étendus davantage. Les produits canadiens reçoivent maintenant le traitement douanier le plus favorable dans ces pays, en retour du tarif intermédiaire que nous leur avons accordé sur leurs propres produits.

Le prix des produits agricoles

Les prix des produits agricoles, qui avaient atteint ces années dernières les niveaux les plus bas de l'histoire, ont montré, depuis quelques mois, une forte tendance vers la hausse.

Mon gouvernement réalise toutefois que les nouveaux accroissements dans les niveaux des prix sont indispensables au succès des agriculteurs. Vous serez invités à étudier une loi tendant à favoriser la vente avantageuse des produits des industries animales et agricoles.

Des membres de mon gouvernement ont participé à la conférence monétaire, tenue à Londres en juin dernier. Les rapports approuvés par la conférence et les résolutions adoptées par le bureau et le comité exécutif vous seront soumis, ainsi que certains accords auxquels mon gouvernement a souscrit et dont l'objet est de réduire les fluctuations des prix de l'argent. La conférence s'est ajournée sans aborder nombre d'importants sujets, mais elle est arrivée à des conclusions particulièrement intéressantes pour le Canada en ce qui concerne les banques centrales, l'étalon-or, et le pourcentage de couverture métallique essentiel au bon fonctionnement de l'or comme instrument d'échange international. Pendant la conférence, nos ministres ont rencontré officieusement les représentants du Royaume-Uni et d'autres pays de la communauté des nations britanniques, en vue de stimuler davantage la coopération interimpériale, ils ont adopté, en ce qui concerne les questions monétaires et de finances, certaines résolutions dont vous serez saisis.

Banque centrale

En juillet dernier, mon gouvernement a institué une commission royale pour faire enquête et rapport sur le fonctionnement du régime bancaire et monétaire au Canada, en ce qui concerne surtout les dispositions et le mécanisme de la loi des banques, de la loi des billets du Dominion, de la loi financière, de la loi du cours monétaire et de l'utilité d'établir une institution centrale de banque. Vous serez invités à examiner des mesures législatives visant à l'établissement d'une banque centrale, à l'extension et à la révision des chartes de banque qui ont été prolongées, à la dernière session du Parlement, jusqu'au 1er juillet 1934, et à étudier également de nouveaux ajoutés et amendements à notre législation bancaire et monétaire.

Mon gouvernement, de concert avec les représentants d'autres pays exportateurs de blé, de même qu'avec les représentants de pays importateurs de blé, en est venu à un accord tendant à soulager le marché mondial de l'influence désastreuse, qui a exercé sur les prix l'excédent anormal des approvisionnements de blé. Je suis heureux de constater que les parties à cet accord ont coopérer avec une efficacité qui s'est déjà traduite par l'amélioration des prix. Cet accord sera déposé devant vous.

Depuis la prorogation des Chambres, mon gouvernement a offert dans le Royaume-Uni une émission publique d'obligations canadiennes. Pour la première fois depuis plus de quinze ans, le Canada négociait un emprunt sur le marché anglais. L'accueil fait à cet emprunt a été extrêmement encourageant, ce qui indique le caractère excellent du crédit canadien.

Le crédit agricole

Mon gouvernement a consacré une étude attentive à certaines mesures qui pourraient être adoptées en vue de l'établissement du crédit agricole à court et moyen terme, il a invité les représentants des provinces à examiner les moyens par lesquels on pourrait donner un effet pratique aux recommandations faites dans ce sens par la commission royale de la banque et de la monnaie.

Depuis la prorogation, mon gouvernement, sous le régime de la loi de secours de 1933, a continué d'aider financièrement les provinces à acquitter leurs obligations constitutionnelles.

Les secours aux provinces

Mon gouvernement a récemment tenu une conférence avec les représentants de toutes les provinces, au cours de laquelle il a été décidé, à la suite d'une abondante discussion, qu'il était à désirer, dans l'intérêt national, de ne pas discontinuer entièrement les secours aux provinces avant le retour de conditions plus normales. L'étendue de ces secours et la méthode de les procurer seront l'objet des pourparlers entre mon gouvernement et les gouvernements de chacune des provinces.

Les représentants des diverses provinces ont appuyé fortement les dispositions prises par mon gouvernement en vue d'aider les célibataires chômeurs et sans foyer dans les camps, en leur procurant du travail à même des entreprises d'intérêt national, jusqu'à ce que l'industrie puisse les absorber, ils ont également adhéré aux mesures adoptées en 1932 pour l'établissement de familles sur les terres, ces mesures ont été prolongées avec des résultats satisfaisants. Mon gouvernement se propose, de plus, de soulager le chômage en affectant des sommes à des travaux et entreprises publics essentiels dans le Dominion.

Vous serez invités à étudier, entre autres, des mesures se rattachant à la loi de l'accise, à la loi des compagnies, à la loi des juges et à la loi des élections.

Economies

Membres de la Chambre des Communes,

Les comptes publics de l'année dernière vous seront présentés. Vous aurez aussi à examiner, dans un bref délai, les crédits de l'année prochaine. Ils ont été préparés en vue d'effectuer de rigoureuses économies compatibles avec les exigences du service public.

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des Communes,

J'implore la divine Providence de bénir vos délibérations, confiant que vous accorderez aux mesures qui vous seront soumises votre entière sollicitude.

La monnaie bilingue

La formation d'un comité de 15 membres pour étudier la question d'émission de la monnaie bilingue au Canada sera proposée par J. A. Barrette, conservateur, Berthier-Maskinongé. Il a donné avis d'une résolution proposant comme membres du comité les députés dont les noms suivent: MM. Hackett. conservateur, Stanstead: Gobeil, conservateur, Compton; Bourgeois. conservateur, Trois Rivières; Bell, conservateur, St-Antoine de Montréal; Nicholson, conservateur, Algoma-est; Got, conservateur, Essex-sud; Plunkett, conservateur, Victoria; Price, conservateur, Westmoreland; Malcolm, libéral, Bruce-nord; Ralston, libéral, Shelburne-Yarmouth; Lapointe, libéral, Québec-est; Cardin, libéral, Richelieu; Casgrain, libéral, Charlevoix-Saguenay; Rinfret, libéral, St-Jacques de Montréal; Lucas, fermier, Camrose.

Le socialisme dans nos écoles

George H. Van Allen considère la récente demande des U.F. A. relative à l'enseignement du socialisme dans les écoles comme une proposition insidieuse

Vendredi dernier, en présence des membres du club libéral des étudiants de l'Université d'Alberta, M. George H. Van Allen, C.R., a vigoureusement dénoncé la résolution adoptée par les U.F.A. à leur récente convention, à l'effet d'enseigner le socialisme dans les écoles de la province.

Les autres partis politiques avaient autant que ce dernier parti le droit d'enseigner et de faire connaître leur doctrine politique, dit M. Allen. "S'ils nous forcent à enseigner le socialisme et à en adopter les théories, ils nous obligeront demain à accepter une religion d'état; s'ils enlèvent la liberté de penser aujourd'hui, demain ils nous confisqueront notre presse et nos propriétés; s'il est permis d'enseigner le socialisme aujourd'hui, il sera aussi permis demain de l'enseigner", ajouta M. Allen.

"Il existe à l'heure actuelle une splendide occasion offerte aux jeunes libéraux de sauver nos institutions en combattant sans trêve toutes les tentatives de museler la liberté de nos opinions et de nos constitutions."

L'étatisation des terres de la couronne

M. W. R. Howson condamne une telle politique

Lundi dernier, en présence des membres de l'Association libérale provinciale d'Edmonton, M. W. R. Howson, chef du parti libéral de la province, condamna la résolution adoptée par les U.F.A. à leur récente convention, résolution demandant l'étatisation des terres de la couronne.

M. Howson déclara qu'antérieurement les U.F.A. avaient demandé qu'une telle étatisation comprenne toutes les terres. Depuis la dernière convention, on ne favoriserait que l'étatisation des terres de la couronne.

"Maintenant ils veulent nationaliser les terres de la couronne. Mais ceci signifie que vos fils et vos filles ne pourront jamais posséder un pied de terre. Est-ce là la sorte de système sous lequel vous voulez vivre?" demanda M. Howson.

Pendant son discours, M. Howson déclara que le but des nombreuses conférences dans l'ouest et dans l'est ne servaient qu'à entretenir l'espérance. Car ces conférences ne produisent aucun résultat appréciable. Elles ne font que se succéder les unes aux autres.

Le chef libéral fit un vibrant appel à la cohésion de toutes les énergies pour aider le "parti prêt à toujours aider" (party of the helping hand).

SAINT-JEAN, Terreneuve.—L'hon. M. J. Walsh, ministre de l'agriculture et des mines, a été arrêté sous une accusation de vol, à la suite de l'enquête conduite par le ministère de la justice sur la disparition de timbres appartenant à la collection du gouvernement laquelle est évaluée à $120,000. Après avoir été remis en liberté provisoire sous un cautionnement de $4,000, M. Walsh a remis sa démission au cabinet terreneuvien.

M. Alexandre Lefort meurt à l'âge de 56 ans

Notes biographiques

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Alexandre Lefort, survenue à Montréal, vendredi, 26 janvier, à l'âge de 56 ans.

Bien que malade depuis plusieurs mois, la nouvelle de sa mort a douloureusement surpris les nombreux amis qu'il possédait à Edmonton et dans notre province.

Décédé



Feu M. Alexandre Lefort

Lundi, 29 janvier, un service fut chanté en l'église Saint-Joachim par le R. P. J. B. Beyer, O.M.I., pour le repos de l'âme du défunt.

Né à Saint-Remi de Napierville, le 23 juillet 1878, M. Lefort avait fait ses études à cet endroit chez les Clercs de Saint-Viateur. Après avoir passé quelques années au service de la Banque du Peuple, à Saint-Remi, il entrait à la Banque d'Hochelaga, aujourd'hui la Banque Canadienne Nationale. Attaché d'abord à la succursale des Trois-Rivières, il remplit successivement les fonctions de gérant à Saint-Jérôme et à Saint-Hyacinthe. La banque lui confiait, en 1909, la direction de son bureau d'Edmonton, et en 1923 le poste de surintendant de l'Alberta et d'une partie de la Saskatchewan. Quatre ans plus tard, en 1927, il était rappelé au siège social de la Banque, à Montréal, où il prenait la direction du Service du Placement.

Esprit clair et cultivé, M. Alexandre Lefort a fait rayonner son activité bienfaisante bien au delà de sa carrière professionnelle. Il a été, dans l'Ouest canadien, l'initiateur d'un grand nombre d'oeuvres qui ont contribué à affermir le prestige et à étendre l'influence des nôtres. La cause du français dans l'Ouest n'avait pas de défenseur plus zélé ni plus clairvoyant. On lui doit en grande partie l'extension donnée à l'enseignement de notre langue dans les écoles de l'Alberta, avec l'assentiment du gouvernement; la fondation du Collège des Jésuites et du couvent de l'Assomption, à Edmonton, ainsi que l'organisation de concours de français dans nos écoles. En reconnaissance des services qu'il a rendus, le gouvernement de la République française lui conférait, en 1926, le grade d'officier d'Académie. Au moment de son départ d'Edmonton, en 1927, on lui présenta des lettres d'adieu et de remerciements de la part de communautés religieuses, de sociétés patriotiques et de professeurs congréganistes et laïques, ainsi que des lettres collectives dans lesquelles deux mille enfants d'écoles de l'Alberta lui témoignaient leur gratitude.

Ses qualités de coeur et d'esprit ont valu à feu Alexandre Lefort, non seulement dans le monde des affaires, mais aussi dans tous les milieux où il était connu, l'estime et la sympathie générales. Il sera longtemps regretté par de très nombreux amis.

Sa mort met en deuil sa femme (née Riendeau, Blanche); son fils, Paul-Emile; ses filles, Simonne et Marcelle; sa mère, Mme Hormidas Lefort; ses frères, Raoul, Léopold, Léandre et Roch, ses soeurs, Aurore, Thérèse (Mme L. T. Léonard), Agnès, Hélène et Gertrude (Mme C. A. Lussier).

La Survivance et l'A.C.F.A., deux oeuvres qui étaient bien chères au coeur du regretté disparu, offrent à Mme Lefort et aux membres de sa famille leurs sincères sympathies.

L'ouverture de la cinquième session fédérale s'est faite jeudi

Discours du trône—Les parrains de l'adresse en réponse au discours du trône—Trois nouveaux députés

OTTAWA.—La cinquième session du dix-septième parlement fédéral s'est ouverte jeudi après-midi, avec l'accompagnement de toutes les cérémonies prévues par le rituel parlementaire.

L'arrivée de S. Exc. le gouverneur général a été saluée par les dix-neuf coups de canon traditionnels. Le premier ministre, M. R. B. Bennett, et le chef du gouvernement au Snat, M. Arthur Meighen, revêtus pour la circonstance de l'uniforme doré de Windsor, sont allés rencontrer Son Excellence à l'entrée de l'hôtel du Parlement.

Dans la salle du Sénat. cérémonie mondaine, comme d'habitude. Tout le beau monde d'Ottawa était de la fête, les juges de la Cour Suprême en robes rouges, au milieu de la salle, les diplomates et les représentants du clergé, une multitude féminine, arborant des toilettes somptueuses.

Son Excellence ayant lu le discours du trône, les députés sont revenus à la Chambre des Communes où ils ont tenu une courte séance.

Les parrains de l'adresse

Les parrains de l'adresse sont MM. Sam Gobeil, député de Compton, et Harry Barber. député de Fraser Valley, en Colombie.

Présentation de trois nouveaux députés

Après le retour des députés du Sénat, où venait de se faire la lecture du discours du trône, on a d'abord procédé à la présentation des nouveaux députés. Cette fois-ci, il y en avait trois, tous libéraux: MM. Aimé Boucher (Yamaska), qui n'est pas nouveau venu à la Chambre des Communes, M. Joseph Michaud (Madawaska-Restigouche), et M. Angus MacMillan (Mackenzie).

M. Mackenzie King et M. Ernest Lapointe ont présenté le premier au président. MM. Mackenzie King et Veniot lui ont présenté le deuxième, MM. Mackenzie King et Motherwell lui ont présenté le troisième. La gauche et la droite ont applaudi chacune

(Suite à la page 4)

Chronique de l'A.C.F.A.

Nous avons appris avec douleur la mort d'un ancien citoyen d'Edmonton dans la personne de M. Alex. Lefort. Nous savions que sa santé laissait à désirer depuis quelque temps, mais nous avions l'espoir que la Providence nous garderait ce patriote pour quelques années. Patriote: il le fut dans la force du mot! Si, aujourd'hui, nous avons une Association, nous le devons en grande partie au travail et au dévouement de M. Lefort qui fut un des pionniers de la première heure et qui n'a pas reculé devant les sacrifices pour en arriver à son but: grouper les Canadiens français dans une Association solide. Cependant, il a été critiqué en plus d'un milieu, mais les critiques passent et les oeuvres restent. Nous sommes certain que le Divin Juge lui a donné une place toute spéciale pour le travail qu'il a accompli en jetant les bases d'une Association qui travaille à la survivance nationale et religieuse.

Depuis son départ d'Edmonton, il n'a jamais cessé de s'intéresser à l'Association et aux Concours de Français dont il a été un des piliers dans l'Est. A tous nos membres nous demandons l'aumône d'une prière pour le repos de son âme.

A sa famille, si dûrement éprouvée, l'Association offre ses plus vives condoléances.

M. Lefort n'est plus, mais son souvenir nous restera tant que l'Association existera!

* * *

Si la température le permet, nous aurons durant le mois de février, la journée de l'A.C.F.A. dans les cercles du district d'Edmonton. Il est naturellement impossible d'organiser cette journée dans les districts éloignés durant la présente saison, mais dès que les chemins le permettront, la tournée sera complétée. En quoi consiste cette journée de l'A.C.F.A.? D'abord, elle aura lieu le dimanche et commencera par la sainte messe. Le soir ou l'après-midi, au choix des membres du cercle, deux membres de l'Exécutif iront renseigner les gens sur le but de l'Association, le travail qu'elle a déjà fait, et ce qu'elle pourrait faire.

Le but de cette journée est premièrement de réunir toutes les personnes de langue française pour les mettre au courant de ce qui se passe. Si vous aimez mieux, ce sera un congrès local d'une journée. Cependant, il y a une condition: L'Exécutif demande à toutes les personnes de langue française de bien vouloir se rendre. Il n'est pas question d'aller dans les cercles pour demander les cotisations, bien au contraire, les membres de l'Exécutif se rendront à leurs frais, dans les différents cercles pour renseigner tous ceux qui sont de notre groupe. Combien de personnes critiquent l'Association sans en connaître le moindre détail? Pour elles, dès qu'il s'agit d'une Asscoiation quelconque, immédiatement elles se mettent dans la tête que quelques personnes veulent vivre aux dépens des autres. Les membres de l'Exécutif démantibuleront cette idée puisqu'ils se rendront dans les cercles à leurs propre frais.

Combien d'autres idées passent par la tête de plusieurs autres personnes? Nous en connaissons plusieurs, mais nous en ignorons un bon nombre. Tout ce que nous demandons aux personnes de langue française c'est d'avoir un peu de bonne volonté et de se rendre à ces différents ralliements. Il n'en coûtera pas un sou et vous aurez l'occasion d'apprendre quelque chose que vous ne connaissiez probablement pas. Si vous êtes un peu au courant, cette journée de l'A.C.F.A. vous permettra de compléter vos renseignements sur le travail de VOTRE association. Nous vous assurons que les conférenciers sauront vous intéresser. Plusieurs cercles nous ont déjà promis que chacun serait à son poste!

* * *

Nous félicitons nos officiers et membres des cercles pour la manière dont ils commencent l'année. En parcourant les courriers locaux on y voit ici, une élection d'officiers; là, une réunion mensuelle; à un autre endroit, une réunion annuelle. A certain endroit, les officiers sont bien résolus à faire plus de travail que l'an dernier; à un autre endroit, on a choisi des personnes qui donneront des conférences sur divers sujets aux assemblées mensuelles, etc., etc. . . N'est-ce pas qu'en lisant ces courriers, nous avons l'impression que ça marche? Oui, ça marche! Les idées font leur chemin et nous demandons à tous les cercles de bien vouloir faire mentionner dans le courrier de la paroisse, chaque assemblée qui a eu lieu.

LEO BELHUMEUR,
Secrétaire général.

Le Coin des Enfants

Ma vieille poupée

Toutes les petites filles ont des poupées, n'est-ce pas? Pour ma part, j'en ai cassé plusieurs, mais cependant, il m'en reste une, la plus vieille, qui n'a que quatre ans de moins que moi. Elle est encore jolie ma grosse poupée malgré les nombreux chocs qui lui ont aplati le nez.

Sa chevelure d'un blond doré, encadre à merveille son charmant visage; ses yeux sont d'un beau bleu et d'une sérénité quasi exceptionnelle chez une poupée.

Elle me rappelle bien des souvenirs: d'abord, lorsque je la découvris dans l'arbre de Noël, je vous assure que je trouvais le petit Jésus bien gentil de m'avoir fait une telle surprise. Depuis lors, elle a assisté à bien des réunions de petites amies; elle passait toujours la première puisqu'elle était l'aînée et Jeannine (c'était le nom de la poupée) était la plus coquette des filles du voisinage.

Comme vous voyez, je l'aimais beaucoup ma poupée, parce que c'est un cadeau qui fait toujours plaisir à une fillette comme moi; mais ce que je n'aimais pas d'elle, c'est qu'elle n'aimait trop peu être dérangée. Par moyen de la tourner, même pour attacher sa robe, sans qu'elle crie un affreux "Maman" qui me révoltait: c'était là son unique défaut. Mais, défaut ou qualité, n'importe, nous avons vécu toutes deux heureuses et elle est encore pour moi la poupée parfaite même avec son nez un peu aplati.

Petite Fleur Canadienne.

Le marchand d'eau

Contrairement à ce que vous pourriez croire, le Maroc n'est pas un pays sec.

On y trouve beaucoup d'eau et, dans les villes de nombreuses fontaines. A l'intérieur des riches maisons, des jets d'eau jaillissent au centre de magnifiques vasques en mosaïque.

Dans les rues, c'est autour des fontaines publiques que règne la plus grande animation. Les gamins s'y donnent rendez-vous pour y boire l'eau fraîche dans le creux de leur main. Et aussi les fillettes qui portent gracieusement sur l'épaule des jarres ventrues et brillantes. Et encore les femmes voilées dont on ne peut apercevoir que les grands yeux noirs et qui viennent là se raconter, à voix basse, des histoires qui les font rire bruyamment.

Autour des fontaines, on ne rencontre guère des hommes. Ils sont dans les cafés, occupés à boire du thé à la menthe ou du café.

Par contre, c'est là que vient s'approvisionner le marchand d'eau. Il y vient remplir son énorme peau de bouc; puis il s'en va dans la foule, annonçant son passage par un bruit de clochettes. Pour un sou, il donne à boire un quart d'eau.

... Ding, dong! ... Ding, dong! ... Pour un "soldi"? Voilà! . . .

Et ainsi jusqu'à la fin du jour.

La veille d'Austerlitz

C'était en Moravie—le 1er décembre 1805.

Un grand feu de bivouac avait été allumé et ses grandes lueurs éclairaient par en-dessous les culottes blanches des grenadiers, leurs parements pourpres, les plaques de cuivre de leurs bonnets.

La nuit faisait le cercle alentour.

Un grand silence posait sur cette veillée d'armes.

Soudain, un frémissement parcourut la ligne des sentinelles. On venait de signaler l'Empereur.

Surgi à l'improviste dans le camp, Napoléon s'avance, le petit chapeau sur les yeux, la main droite dans le revers de son habit. Lannes, Soult, Murat le suivent. Il vient de parcourir le champ de bataille et de décider qu'il faudra d'abord enlever le plateau de Pratzen.

Il vient de communiquer cette décision à ses soldats.

Parvenu au brasier qui pétille, l'Empereur s'arrête:

—Soldats . . .

—Mais la décharge d'une pièce ennemie lui coupe la parole. Alors un vieux grenadier s'avance:

—Ne t'expose pas, lui dit-il. Demain nous t'amènerons les drapeaux et les canons des Russes.

Mais l'Empereur recommence:

—Soldats! . .

Et il lance sa proclamation.

A ce moment, la première ligne autrichienne ouvrit un feu d'enfer. A l'aube, Napoléon donna l'ordre à ses maréchaux d'engager le combat. Un soleil prestigieux venait de se lever.

Soult s'empara du plateau. Lannes, Murat, Kellermann rejetèrent les Autrichiens en désordre sur Austerlitz. La Garde et les grenadiers d'Oudinot précipitèrent les Russes dans les étangs glacés.

A la nuit, les deux empereurs vaincus étaient en fuite.

Napoléon venait de remporter en quelques heures la plus magnifique de ses victoires."

Pardonnable

On nous rappelle ce mot naïf et plein de bonhomie d'un vieux médecin qui ne pouvait se décider à renvoyer un domestique infidèle.

—Comment pouvez-vous consentir à le garder? lui demandait un de ses confrères.

—Que voulez-vous, je suis habitué à lui. Il connaît toutes mes petites manies.

—Sans doute, mais il vous vole effrontément.

—Je le sais.

—Et vous ne le fourrez pas à la porte?

—Mon cher confrère, j'ai étudié le tempérament de ce garçon. Il me vole, c'est vrai, mais je crois que c'est nerveux chez lui. . .

L'un des principaux agréments de l'hiver: La disparition des bras nus.

Un ami sincère est une chose tellement rare, que, plusieurs sont morts d'en avoir cherché un, toute leur vie.

Apostolat de la prière

Ligue du Sacré-Coeur—Croisade eucharistique

POUR FEVRIER

Intention générale bénie par le St-Père: La paternité divine; la fraternité humaine.

Nous prions en février pour que Dieu soit reconnu par tous comme le Père de tous; pour que chacun reconnaisse dans le prochain un frère. Cette intention s'harmonise avec la première affirmation du Credo: "Je crois en Dieu le Père. . .", avec sa conclusion nécessaire: Je crois que les hommes sont frères et fils du Père céleste. Vérité essentielle. Vérité méconnue, puisque nous voyons la guerre presque continuelle entre les nations, la haine presque continuelle entre les classes, la jalousie, l'injustice, la violence, continuelles entre les individus. Tant de maux politiques et économiques persisteraient-ils si les hommes s'appelaient et se reconnaissaient vraiment frères? Quelle précieuse science que celle de la paternité divine, de la fraternité humaine, à la lumière de l'Evangile: "Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton coeur. . . Tu aimeras le prochain comme toi-même." Réciter sérieusement le Pater, c'est affirmer que le Maître de tout est le Père de tous: que tous les hommes sans exception sont frères et fils du Seigneur universel.

Intention missionnaire: Le retour de la Grèce à l'unité

La Grèce, patrie d'apôtres et de grands convertis où florissaient trente-cinq évêchés avant le schisme qui précipita l'Eglise hellène sous la botte de Constantinople, la Grèce mérite notre pitié avec nos prières. La population catholique s'établit à 52,000 pour une population totale de 5,200,000. Les chefs spirituels de l'église schismatique se défendent mal contre l'accusation d'être affiliés à la Maçonnerie; leurs menées contre les catholiques se manifestent dans la presse et devant le Parlement. Un pour cent seulement des catholiques dans la Grèce de saint Paul!

Mozart et Beethoven

Mozart fut un jour invité à venir entendre un jeune homme qui, lui dit-on, avait un grand talent d'improvisation sur le piano.

Le jeune homme joua devant le célèbre compositeur, qui l'écouta froidement, bien que les autres auditeurs parussent ravis, et finit par lui dire que cette improvisation avait tout l'air d'une leçon apprise par coeur. Alors le jeune homme pria Mozart de lui donner un thème original, et Mozart, pensant l'embarrasser, écrivit un motif d'une extrême difficulté.

Pendant une demi-heure, le jeune homme travailla le thème donné avec tant d'inspiration, de génie, que Mozart, transporté d'enthousiasme s'écria:

—Faites attention à ce jeune homme, il ira loin.

Il alla loin, en effet, ce jeune homme qui s'appelait Ludwig Beethoven. Il était âgé de 18 ans quand il joua devant Mozart, mais il y avait déjà dix ans qu'il était un exécutant remarquable et que le génie de la composition s'était révélé en lui.

Parfois, dans un même corps se trouvent combinés une bouche d'argent, un coeur d'or, et une âme de charbon.

Coin des . . .
Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

Couvent de l'Assomption

AVANT-GARDE DE L'ASSOMPTION

Il y a un mois, nous, les élèves du pensionnat de l'Assomption nous sommes rangées parmi les nombreux cercles appartenant à l'Avant-Garde de l'A.C.F.A. Ce ne serait pas à nous, étudiantes de la langue française, de reculer en refusant la coopération à la survivance et au bon parler de notre langue; aussi nous nous sommes enrôlées avec empressement dans l'association des Avant-Gardistes.

Notre première assemblée a eu lieu avant le Jour de l'An. A cette réunion les cercles ont été formés définitivement avec leurs membres et leurs conseils respectifs. Les cercles locaux ont été organisés d'abord, puis, le cercle général. Les officières élues pour l'Avant-Garde de l'Assomption (cercle général) furent les suivantes:

Présidente, Cora Giguère;
Vice-présidente, Liliane Nadeau;
Secrétaire-trésorière, Doris Kirk;
Conseillère, Yvonne Diamond.
Officières des cercles locaux:

Cercle Marie Rollet

Présidente, Cora Giguère;
Vice-président, Yvonne Rouleau;
Secrétaire-trésorière, Doris Kirk;
Conseillère, M. Claire Barbeau.

Cercle Laure Conan

Présidente, Liliane Nadeau;
Vice-présidente, Flora Côté;
Sec.-trés., Antoinette Fillion;
Conseillère, Thérèse Barry.

Cercle Carillon

Présidente, Albertine Lamoureux;
Vice-présidente, Yvonne Diamond;
Sec.-trés., Gracia Larose.
Conseillère, Bertha Lefebvre.

Cercle Marthe Sasseville

Présidente, Rita Philion;
Vice-présidente, Florie Northcote;
Sec.-trés., Bernadette Bernard;
Conseillère, Jeanne Hamel.

La résolution prise dans cette première assemblée fut de faire de la propagande pour que chaque élève du pensionnat soit membre de l'Avant-Garde. En cela l'effort est récompensé: la plupart des élèves sont avant-gardistes et ont toutes bien à coeur le progrès de l'association.

Le 12 janvier fut l'occasion de notre deuxième assemblée générale. Nous avons eu la lecture des constitutions des Avant-Gardes avec commentaire. La communion mensuelle fut fixée au premier dimanche du mois, et l'Ave Maria de chaque jour assigné au commencement de la classe française. L'application au bon langage par consentement général trace le programme du mois. Inutile de dire que toutes doivent parler français; autrement elles risquent la perte de plusieurs jetons. Certains mots qui sont ordinairement plus ou moins bien prononcés sont recommandés à l'attention des élèves.

L'assemblée a établi un système qui favorise les anglaises apprenant la langue. Cela consiste à leur donner cinq phrases complètes en français chaque semaine, ce qui augmente leur vocabulaire en plus des mots qu'elles amassent tous les jours.

Une assemblée du cercle Marie Rollet fut tenue aussi. Notre présidente, Mlle Cora Giguère, nous a adressé quelques paroles. Elle a mentionné son contentement envers la bonne volonté montrée par toutes en donnant leurs contributions sans retard. Mlle Giguère espère que toutes les membres montreront toujours cette même ardeur et cette persévérance. C'est à nous, ses compagnes, de répondre à son désir. Nous nous efforcerons de parler la langue française, cette langue d'harmonie; surtout de la parler correctement. Il faut rejeter les mots mal employés et mal prononcés: c'est la pierre taillée qui brille.

A cette assemblée plusieurs compositions sur "Jeanne LeBer" furent lues, et elles étaient toutes fort intéressantes. Le prochain travail de composition qui fut alors proposé est sur Marie Rollet, la patronne du cercle.

Doris Kirk, secrétaire.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle La Vérendrye

Vendredi dernier avait lieu une assemblée des plus intimes. Comme nous vous comptons tous au nombre de nos amis nous en soulevons le voile. L'assemblée s'ouvre par la prière habituelle, le salut au drapeau et le cantique "Je vous salue, Marie". Mlle Juliette Côté, secrétaire, fait la lecture des minutes. Et, c'est le moment des affaires. A-t-on quelques remarques à passer sur la semaine? Un bras se lève. "Oui, Aurèle". "Cette semaine, j'ai entendu des enfants parler anglais sur la rue". "Et puis?" "Je propose que l'on ne parle que le français sur la rue". Mlle Yolande Giroux seconde M. Perry quoique l'assemblée était prête à le faire à l'unanimité. On explique ensuite pourquoi parler français sur la rue. Ce n'est pas que l'on veut dédaigner une autre langue, non, mais nous sommes tous des Canadiens français ici, alors pourquoi pas, oui, pourquoi pas parler notre belle langue?

J'explique maintenant à mes amis, pourquoi une telle proposition est sa raison d'être chez les benjamins. Ne croyez pas que l'on veuille se négliger, non, non, voici la raison. Un monsieur du 2ème grade apprit une phrase nouvelle hier après-midi en classe et tout fier, il veut le laisser voir à ses camarades. Voilà toute l'histoire. Dorénavant, il ne montrera cette sorte de progrès que durant le temps de l'anglais.

Voici une deuxième proposition. "Je crois que nous, les petits, nous pourrions nous suivre davantage dans nos rangs. Je propose que l'on se suive cette semaine". M. Gérard Maisonneuve seconde M. Edgar Cormier pour ceci.

Les grosses affaires terminées, l'assemblée suit le cours d'histoire sainte et l'heure se termine que trop vite.

On termine par la prière et l'hymne national 'O Canada'.

* * *

Cercle Langevin. C'est jeudi: la cloche qui vient d'annoncer la fin de la récréation prévient les élèves du cours supérieur que l'heure de leur réunion d'Avant-Garde est arrivée. Tous se hâtent de ranger leurs effets de classe et se disposent à goûter d'un programme qui ne peut manquer d'intérêt, à en juger par les préparatifs. La prière d'usage récitée et lecture des minutes, ainsi que de la correspondance terminée, Rév. Soeur directrice nous entretient d'un sujet des plus captivants, à savoir: "Quels droits nous restaient-ils au lendemain de la conquête?" Elle nous démontre comment le droit à la conservation de notre foi catholique, et au parler de nos ancêtres, étant un droit naturel, personne au monde n'a ni le droit ni le pouvoir de nous l'enlever; et elle nous fait voir clairement ce qui découle de ce droit naturel, conforme au bon sens et à l'équité: le droit d'apprendre sa religion et sa langue à l'école, de se servir du gazouilli de nos mères au foyer, à l'école, sur la rue, partout, sans crainte ni timidité. L'analyse de la capitulation de Québec du 17 septembre 1760, dans la capitulation de Montréal, du 8 septembre de la même année, et du traité de Paris, du 10 février 1763, nous prouvent que nos conquérants prétendaient maintenir leur attitude de vainqueurs vis à vis du peuple dont ils se disaient les maîtres. En effet ils ne nous concédaient que le droit de pratiquer la religion catholique (et encore au bon plaisir du gouvernement britannique), et le droit de propriété voilà tout.

En entendant toutes ces choses, nous nous sentons épris du désir d'être renseignés davantage sur ce sujet, mais le temps alloué pour la leçon est écoulé; donc nous remettons à la semaine prochaine le plaisir d'une autre conférence de ce genre.

Il est décidé que M. le président général nous entretiendra du régime militaire de 1764, à la prochaine réunion.

Un extrait de Maria Chapdelaine, par Louis Hémon, est ensuite lu et commenté, tous se plaisent à admirer le style enchanteur de l'écrivain et son habileté à faire ressortir au moyen des personnages de son histoire, nos moeurs et nos coutumes canadiennes.

Le dernier quart d'heure de l'assemblée est employé à écouter le compte-rendu de la cérémonie de canonisation de la petite voyante de Lourdes, maintenant sainte Bernadette Soubirous, détails qui ne manquent pas de nous intéresser vivement. Avec l'Eglise et ses représentants, nous nous inclinons bien bas devant l'humble bergère des Pyrénées, et nous la prions d'intercéder pour nous là-haut.

Le programme de la prochaine réunion élaboré, l'ajournement de l'assemblée est proposé.

La prière et l'hymne national terminent la réunion.

Adèle Boulet, secrétaire.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Cercle Sainte-Croix. Vendredi, le 19 janvier, la Rév. Soeur supérieure était invitée à présider la réunion d'Avant-Garde du cercle Sainte-Croix. La directrice du cercle Sacré-Coeur fut aussi très heureuse de pouvoir assister à cette assemblée.

Cette heure patriotique débute par la prière laquelle est suivie d'un chant canadien.

M. Arthur Roy souhaite la bienvenue aux hôtes de ce jour.

La lecture des minutes est faite par Mlle Aldéa Chevrette, Mlle la secrétaire étant absente. Comme il n'y a pas de remarques à faire Mlle Jeanne Constantin et M. Albéric Aubin demandent l'adoption.

Une seule proposition est suggérée; il s'agit d'être plus polis dans ses rapports d'écoliers.

Mlles Mariette Phalempin, Thérèse Langelier et Berthe Constantin savent intéresser par une charmante causerie historique sur le R. P. Lacombe, O.M.I., sur le R. P. Labrosse, S.J., et sur la jeune Catherine Tekakwitha. Ces bribes d'histoire font aimer davantage le beau pays que nous habitons.

La récitation de Mlle Diane Villeneuve sur "Les deux grenouilles" nous donne une idée de ce que peut l'instinct de conservation chez les animaux. Deux grenouilles par mégarde tombent dans une jarre de crème; la première désespérant de son sort se laisse couler et meurt; l'autre plus courageuse, se débat si bien et avec tant de persévérance qu'elle finit par reposer sur une masse assez solide. Récitation étrange! direz-vous, mais n'y voyez-vous pas une image frappante des effets différents produits, à plus forte raison, par les énergies et les volontés humaines sur le terrain national et religieux. Par manque de réaction, les caractères faibles laisseront le courant emporter dans sa course les traditions nationales et religieuses; les vigoureux, au contraire, lutteront "Jusqu'au bout" pour la défense de Dieu et de la Patrie. Auront-ils un résultat consolant? Nous n'en doutons pas, car le bien suppose la lutte.

Nos garçons du cercle Sainte-Croix ne veulent pas se laisser surpasser plus longtemps par leurs compagnes. Ils présentent un intéressant dialogue sur "Les petites vengeances d'un homme d'esprit". Les acteurs sont MM. Robert Demers, Robert Gamache et Elie Verstraete.

Un chant canadien exécuté en deux choeurs est fort apprécié.

Notre Rév. Soeur supérieure félicite ses enfants de la 6ème année, les encourage à persévérer dans leurs bonnes dispositions et se dit heureuse de l'heure passée au milieu d'eux.

Sur la demande de M. le président, l'assemblée est ajournée, l'hymne national est chanté avant le départ des invités et la dispersion des membres.

'Le Benedicite'

"Bénissez-nous, mon Dieu, ainsi que la nourriture que nous allons prendre". C'est là le bénédicité pour tout le monde. Un jour M. le curé de Saint-Placide, sur la rivière Outaouais—cela remonte bien à 30 ans—au cours de son sermon, recommandait fortement à ses paroissiens, de ne pas oublier de dire cette courte prière avant le repas. Il avait été missionnaire quelque part, au loin, dans les Laurentides, et avait rapporté de ses longues courses, par monts et par vaux, en allant aux malades, des impressions vives de scènes vécues. "Votre cheval demande son picotin et vous remercie par son hennissement, et vous, êtres intelligents, créés à l'image et à la ressemblance de Dieu, vous vous mettriez à table sans marquer aucune reconnaissance à votre Père Céleste qui vous donne le pain quotidien! Ce serait faire preuve de la plus noire ingratitude. Ne perdez pas ces habitudes de vrais chrétiens, mes frères, sachez encore remercier votre Créateur et lui rendre grâce après avoir apaisé votre faim. Voilà qui est strictement juste et légitime."

Je voudrais avoir l'éloquence pénétrante et persuasive de ce saint homme de curé qu'il m'était donné d'entendre, un dimanche que j'assistais, comme par hasard, à la grand'messe, dans l'église de sa paroisse. Puisse ce récit, faible écho d'une parole inspirée, servir à la gloire du prêtre qui l'a prononcée avec une onction propre à la graver dans le souvenir, pour l'édification des fidèles alors attentifs à cet enseignement.

Mais on est parfois tenter de se demander ce qu'il est advenu du bénédicité et des grâces, en dehors des pensionnats et des presbytères.

Il est des êtres assez peu intelligents pour se trouver toujours plus intelligents que les autres.

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par
Un professeur d'Université

DEUXIEME PARTIE

DOMINATION ANGLAISE

QUESTIONS PRELIMINAIRES

(Suite)

53. Quel fut le premier assaut livré à nos écoles catholiques et françaises?

Sitôt qu'il eut constaté qu'il s'agissait d'une institution mixte, que tous les officiers, inspecteurs et commissaires étaient des anglo-protestants et que l'Eglise catholique était systématiquement ignorée dans cette combinaison, il refusa énergiquement de se prêter à un tel arrangement.

Carleton n'insista pas et le projet fut remisé "sine die". La première tentative pour nous assimiler par l'école avait fait long feu.

54. A quelle époque se déclencha le deuxième assaut contre nos écoles catholiques et françaises?

Ce fut durant la session de 1801.

Il y avait à cette époque dans le pays, un certain Ryland, arrivé au Canada, en 1793, comme secrétaire du gouverneur et qui s'était taillé une place enviable dans l'administration.

C'était un homme actif, intelligent, mais animé d'une haine profonde pour tout ce qui était catholique et français.

Il résolut de remettre à flot à tout prix le projet abandonné par Carleton; mais, comme depuis 1792, aucune loi nouvelle ne pouvait être votée que par les députés et que la majorité de la Chambre était canadienne-française, il fallait procéder avec beaucoup de prudence.

Il commença par s'entendre avec Jonathan Sewell, le juge en chef et le principal personnage dans l'exécutif de l'époque.

Les deux copains n'avaient guère de sympathies parmi les tenants de la paix et de la bonne entente. Ils résolurent de se cacher derrière un paravent et ils firent entrer dans le complot le lord évêque anglican de Québec, Jacob Mountain. Ce dernier était sans doute une belle âme; mais ne convenait-il pas que le seul évêque anglican du Canada prît à coeur les intérêts de la religion d'Etat et la diffusion de la langue et de l'influence anglaise?

Le pieux évêque, après mûre réflexion, écrivit le 19 octobre 1799, à R. S. Milnes, administrateur, une petite lettre des plus édifiantes.

Après avoir déploré l'ignorance générale des Canadiens et le peu de progrès qu'ils avaient fait dans la langue anglaise, il se proposait un singulier remède pour nous guérir: "Un certain nombre de maîtres d'école anglais seraient importés et payés par le gouvernement. On en placerait un dans chacune des cités et des villes, ainsi que dans les villages les plus considérables, dans le but et sous l'obligation expresse d'enseigner gratuitement l'anglais aux petits canadiens, et l'écriture et l'arithmétique, moyennant une rétribution modérée."

Milnes, qui ne pouvait se méprendre sur le but du pétitionnaire, endosse le projet sans réserve, et le 8 avril 1800, le transmet au ministre des Colonies, le duc de Portland.

"Cette mesure, disait-il, augmenterait la popularité du gouvernement et serait très avantageuse sous le double rapport politique et moral, en favorisant la langue anglaise, qui, jusque là, avait fait si peu de progrès parmi les Canadiens."

Portland approuve tout, et le 13 mai 1800, Milnes avertit le duc qu'il fera l'impossible "to forward the pious views of the Lord bishop."

Tout marchait à souhait et il ne restait plus à Ryland qu'à cabaler les députés, en attendant le moment favorable.

Ce moment ne se fit pas attendre. Le Père Cazeau, le dernier survivant de la Compagnie de Jésus, était venu à mourir, les biens des Jésuites, dont le gouvernement n'avait pas encore osé s'emparer par crainte de procès, et que les Canadiens réclamaient depuis longtemps comme leur héritage, pouvaient alors passer sans inconvénient dans le domaine de la couronne et subvenir aux frais d'un nouveau système d'éducation.

Aussi l'Administrateur, R. S. Milnes, trouvant l'occasion bonne, décida de pousser sans retard le projet de Mountain et Cy, dès la session de 1801.

55. Quels furent les principaux incidents de la session, 1801?

Le discours du Trône annonçait aux députés qu'ils seraient appelés à voter un bill intitulé: "Bill pour l'établissement d'écoles gratuites et l'avancement des sciences dans cette province".

Milnes était loin d'être sûr de son affaire, puisqu'il écrivait, le 13 février 1801: "Si le clergé catholique romain n'exerce pas son influence contre la mesure, elle sera probablement adoptée."

Pour qu'il jugeât probable, avec une majorité française aussi imposante, c'est qu'il connaissait la cabale qui avait dû se faire parmi la députation canadienne. S'il ne la jugeait pas certaine, c'est qu'il prévoyait une dangereuse opposition. Les événements prouvèrent que de fait les opinions étaient partagées.

Parmi les Canadiens, que la cabale n'avait pu atteindre se trouvait au premier rang Jean-François Perrault qui, dès les débuts de la session, donna avis d'un projet de loi intitulé: "Bill pour établir des écoles publiques dans les paroisses du Bas-Canada".

Ce bill évidemment dérangeait les plans des conspirateurs. Il était certainement mieux inspiré que le bill du gouvernement et il aurait probablement été préféré par la majorité.

Aussi, les partisans du gouverneur s'appliquèrent-ils à faire comprendre à Perrault, qu'il y aurait une grave indélicatesse d'insister pour présenter son bill, quand le discours du Trône annonçait un bill de même nature, préparé par le gouvernement. Perrault s'obstina sans doute, puisqu'il s'attira un vote de censure, qui fut cependant renversé quelques jours plus tard.

A la mi-mars, quand le bill du gouvernement fut enfin présenté, Pierre Bédard proposa le renvoi à six mois.

La lutte était chaude, car sur le principe du "bill", pour obtenir la majorité, les partisans de Ryland et Cie durent accepter un "provisoire" important:

"Pourvu que rien ici contenu ne pourra préjudicier directement ou indirectement aux écoles congréganistes, qui existent maintenant dans cette province, ni à aucune école privée, qui existe de fait dans cette province, ni à aucune corporation déjà légalement établie par des individus dans cette province.

"Aucune école dépendante du nouveau système ne pourra être établie dans une paroisse sans le consentement de la majorité des contribuables."

Ce provisoire protecteur laissait la porte ouverte à bien des possibilités. Aussi le gouverneur fit-il tout en son pouvoir pour s'en débarrasser.

Un certain député (Young) proposa même de le biffer; mais sa motion fut rejetée à la majorité de une voix.

Jusque là, le mal n'était pas irréparable; mais la grande erreur de la majorité de la Chambre, ce fut de s'en remettre absolument à la bonne volonté du gouverneur pour organiser le fonctionnement de tout le nouveau système.

Elle autorisa le gouverneur à nommer un comité indépendant de la Chambre, "l'Institution royale" pour veiller à l'exécution de la nouvelle loi.

Ce comité devait être chargé de faire les règlements pour les maîtres et les élèves et devait posséder tous les biens scolaires, c'est-à-dire les biens meubles et immeubles.

De plus, la majorité de la Chambre conférait au gouverneur le droit exclusif de choisir les commissaires et les maîtres, de fixer les salaires et d'accorder ou de refuser la permission d'enseigner.

C'était nous livrer pieds et poings liés aux caprices du gouverneur et du fameux triumvirat, qui l'inspirait dans toute cette affaire.

Voici, en quels termes, Milnes apprécie cette première escarmouche: "La loi n'est pas tout ce qu'on pourrait désirer; mais comme elle pourra servir de base à un plan plus complet, je recommande qu'elle soit sanctionnée."

56. Comment se fait-il que nos députés n'aient pas étouffé ce bill dans ses langes?

C'est encore plus ou moins un mystère. Les uns ont prétendu que:

a) Les députés attendaient le mot d'ordre du clergé, qui, suivant le mot de Mgr Plessis, aurait alors sommeillé.

Il semble incontestable que le clergé ne soit pas intervenu.

b) Nos députés, par un reste de gallicanisme, auraient préféré, en cette matière d'éducation, dépendre plutôt des Anglais que de l'évêque catholique.

D'abord cette opinion contredit nettement la précédente. D'autre part, dans une question où la langue était également intéressée, préférer la bonne volonté de nos vainqueurs à celle de l'évêque, ce n'était plus du gallicanisme, c'était de la folie pure et simple.

c) L'abbé Groulx, dans une première conférence avait pensé que le bill avait été réservé pour la fin de la session et qu'il était passé, quand la plupart des députés canadiens étaient déjà retournés dans leur famille; mais il s'est corrigé depuis et a complètement abandonné cette explication. Alors que faut-il penser?

Les vraies raisons nous semblent être:

a) L'ardent désir des députés de s'assurer un système d'éducation, qu'ils demandaient depuis si longtemps. L'empressement les aurait empêchés de discerner le danger.

b) Cet autre ardent désir de recouvrer au bénéfice des Canadiens français, ces biens des Jésuites, qui depuis quarante ane ne profitaient qu'aux protestants.

c) Enfin, le manque d'expérience parlementaire et cette incorrigible crédulité devant les belles paroles, qui est encore aujourd'hui un des traits caractéristiques de notre caractère.

O naïveté des honnêtes gens, voilà bien de tes coups!

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.
Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.
—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée DIEU ET PATRIE Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Que faut-il penser de la C.C.F. ?

LA LUTTE DES CLASSES

Dans notre article de la semaine dernière, nous avons vu de quels principes sociaux s'inspiraient les Co-ops. Les déclarations de leur chef et de ses principaux lieutenants ajoutées aux articles du programme adopté à la convention de Régina démontrent qu'advenant l'accession du parti C.C.F. au pouvoir, une politique de "socialisation outrancière" serait mise de l'avant.

* * *

D'autre part, les chefs de la C.C.F. révèlent dans leurs discours un esprit d'antagonisme systématique contre les propriétaires.

Ils condamnent en bloc le régime capitaliste, seul responsable de la crise, avec des violences de langage pouvant conduire vite à des soulèvements.

Ils posent surtout en principe qu'il ne saurait y avoir de collaboration entre les classes dans un régime de production à base de propriété privée. "Il n'y a pas de coopération possible dans l'industrie entre les ouvriers et le patron, à cause de l'exploitation inhérente au régime et qui doit exister." (MacInnis, discours, p. 31).

En théorie, le groupe des C.C.F. se déclare "décidé à atteindre le but qu'il a en vue par des méthodes pacifiques et tout en respectant l'ordre public. (M. Woodsworth, discours, p. 3).

Par contre, les orateurs laissent entrevoir parfois des moyens plus belliqueux: "Il se peut que le recours à la force soit inévitable, oui, si certaines gens persistent dans leur attitude et si l'on refuse aux citoyens de ce pays le droit qu'ils possèdent d'exprimer leur opinion et le droit de vivre dans une certaine aisance. (M. Woodsworth, discours, p. 3).

Ils vont même jusqu'à justifier ces méthodes: "S'il est juste pour une nation d'en vaincre une autre par la force, il est juste également pour une classe d'en vaincre une autre par les mêmes moyens." (M. Woodsworth, Débats, vol. LXIX, p. 2028).

Et la logique les conduit à intervenir en faveur des communistes de Toronto, de Montréal ou d'ailleurs, comme ils l'ont fait réellement.

Il existe donc dans la C.C.F. un antagonisme irréductible, une volonté implacable d'arriver coûte que coûte à l'expropriation du capital privé. Un tel antagonisme ne peut que procéder que d'un principe antisocial et antichrétien.

"L'erreur capitale dans la question présente, c'est de croire que les deux classes sont ennemies-nées l'une de l'autre, comme si la nature avait armé les riches et les pauvres pour qu'ils se combattent mutuellement dans un duel (Rerum Novarum).

Et cette erreur, il semble qu'on ne veut pas la reconnaître. Au contraire, on s'efforce de la propager à la faveur des misères du marasme économique mondial.

Ce n'est pas la violence qui ramènera la paix et l'ordre; qui effacera les facteurs de discorde ou de mésentente les riches et les pauvres. Ces deux classes doivent s'entr'aider si elles veulent écarter le spectre si peu rassurant d'une révolution toujours possible.

M. L.

Monsieur Alexandre Lefort

Malgré une séparation qui date de sept ans, presque jour pour jour, l'annonce de la mort de M. Lefort, décédé à Montréal, a causé parmi la population canadienne-française d'Edmonton, une profonde émotion. Sans doute dans le cercle des amis intimes on suivait avec chagrin les progrès de la longue et douloureuse maladie qui a enlevé notre compatriote à l'affection de sa famille; mais sa disparition ravive bien des souvenirs qu'il convient de rappeler.

D'autres sont partis qui ont laissé parmi nous une mémoire impérissable, parce qu'ils étaient un exemple, ils représentaient un idéal; M. Lefort sera de ceux-là que nous continuerons d'aimer en dépit de la mort.

D'une intelligence supérieure, foncièrement honnête, homme de devoir autant qu'homme de caractère, modèle de fidélité aux traditions catholiques et canadiennes-françaises, possédant une largeur de vues qui ralliait autour de lui les tempéraments les plus opposés, M. Lefort fut un chef, un organisateur toujours écouté et respecté.

Il y a vingt-cinq ans, nommé gérant de la succursale de la Banque d'Hochelaga à Edmonton, il arrivait avec sa famille dans la capitale de l'Alberta, centre canadien-français semblable à tant d'autres où les traditions patriotiques de la province de Québec se manifestaient périodiquement aux fêtes de la St-Jean-Baptiste ou dans les Congrès du Parler Français. Sous la direction d'un évêque et d'un clergé de langue française, la population vivait l'existence des pionniers, avec l'insouciance et l'entrain caractéristique de la jeunesse, occupée de ses petites querelles, tout en poursuivant la fortune inconstante que la plupart venaient chercher dans l'Ouest. La guerre bouleversa bien des espoirs, cependant que dans nos campagnes elle apportait une prospérité inattendue dont nos paroisses profitèrent largement.

En 1919, les Canadiens français devenus plus nombreux prirent conscience des responsabilités qui incombent aux chefs de famille pour la conservation des traditions et de la langue française dans la société mélangée de l'Ouest.

M. Lefort, alors président du Cercle Jeanne d'Arc, fut un des premiers à saisir l'importance de la question et voyant que la loi nous laissait, dans les écoles, maîtres de nos destinées, il pensa avec raison que c'était là que l'organisation devait commencer.

Le journal L'Union, fut le porte-parole qui fit entendre dans les campagnes l'appel aux familles et aux commissaires d'école. Le Cercle Jeanne d'Arc lança les Concours de français avec l'appui du Collège des Jésuites, sous la direction du R. P. Bellavance. L'éveil fut rapide, bien plus rapide peut-être qu'on ne le pensait. En 1925 nous obtenions le programme officiel de français et en 1926 le projet d'une Société d'Education se réalisait sous la forme de l'A.C.F.A.

En 1919 également le Cercle LaVérendrye avait été organisé. Il fallut quelque temps pour vaincre M. Lefort à cette idée nouvelle, mais, une fois décidé, quel chevalier ardent, car il n'était point de ceux qui retournent en arrière. Enfin, il fallait aussi compléter notre organisation par l'achat d'un immeuble pour nos réunions. C'était une grosse responsabilité. Avec son expérience d'homme d'affaires notre ami, tout en en comprenant l'utilité, voyait aussi les difficultés très réelles du projet. Quelle satisfaction cependant de se sentir "maître chez soi". Il accepta d'être président de la compagnie, et se consacra à la tâche avec une ardeur entraînante.

Mais ce n'est point tout. Lorsque le Collège, en 1913, fut bâti par les RR. PP. Jésuites, M. Lefort, un des premiers, leur apporta non seulement une généreuse contribution, mais aussi, leur confia son fils. Et, pour le Couvent de l'Assomption, on le nomma président du Comité d'organisation, et dès l'ouverture, sa jeune fille était au nombre des premières pensionnaires.

D'autres peut-être auraient conçu quelque vanité de la confiance que tous lui témoignaient, cependant on voyait rarement son nom dans les journaux. D'une éloquence naturelle, convaincante sans effort, spirituelle quand il le voulait, il inspira bien des articles dans la presse sans que le public en fût averti, et en 1925 le gouvernement français le nommait Officier d'Académie. Ce témoignage lui fut sensible parce qu'il partageait cet honneur avec plusieurs de ses amis et qu'il aimait la France. Il aimait aussi la littérature française dont une belle collection d'auteurs ornait sa bibliothèque.

La famille Lefort nous quittait en 1927, M. Lefort acceptant une promotion au bureau-chef à Montréal. Et depuis, la pensée de notre ami nous suivait, s'intéressait à l'Alberta. La flamme de l'amitié ne s'éteint point facilement dans les grands coeurs.

Que de souvenirs nous gardons de vous, mon cher Lefort, vous étiez de tous nos congrès, de tous nos banquets, de toutes nos délégations, de toutes nos fêtes. Que de veillées, où vous présidiez nos discussions amicales, conseiller éclairé, ami toujours fidèle, discret et sûr. Nous vous souhaitons le récompense éternelle que vous méritez.

A Madame Lefort, à ses enfants et à sa famille, me faisant l'interprète de mes compatriotes, nous apportons le témoignage de notre profonde et sincère sympathie.

Paul Jenvrin.

En Passant...

Cependant que pendant trois cent soixante-cinq jours par année nos compatriotes anglo-saxons et autres se serrent mutuellement les coudes, nous, Canadiens français, nous nous faisons une bien triste gloire de nous ancrer dans un individualisme farouche qui ne repose que sur l'orgueil le plus sot.

* * *

Soyons unis! Cela demande des sacrifices? Faisons-les. Nous sommes bernés, trompés, et de la façon la plus hypocrite encore parce que nous ne voulons point reconnaître la puissance de l'union.

* * *

Restons forts, car la force c'est la paix.

* * *

L'actrice de cinéma qui réussit à demeurer en bons termes avec tous ses anciens maris doit être reconnue pour une femme habile.

* * *

Signor Marconi affirme que la prochaine guerre se livrera par radio. Souhaitons que les "crooners" constitueront la première ligne de défense. Moyen excellent de s'en débarrasser!

* * *

Certains disent: A quoi bon lutter. A quoi bon un journal français. A quoi bon une Association canadienne-française.—Notre langue est vouée à la disparition dans l'Alberta.

* * *

Paroles d'avachis, de vaincus, de prosélytes de la peur de vivre.

* * *

On n'est battu que lorsqu'on veut l'être.

* * *

Exemple: Foch, le 2 septembre 1914, disait à Joffre: "Ma gauche recule, ma droite est écrasée par le nombre; mon centre ne se maintient qu'au prix de sacrifices surhumains; la situation est excellente; j'avance sur toute la ligne". Et il avança. Et trois jours plus tard c'était la victoire de la Marne.

* * *

Le rhinocéros a l'épiderme très dur. N'est-ce pas qu'il ferait un excellent politicien?

* * *

Un savant viennois affirme qu'autrefois l'homme marchait "à quatre pattes". Il va sans dire que le papa qui a une douzaine d'enfants à chausser doit être heureux de l'évolution qui s'est accomplie.

LE PASSANT.

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

MISSION DU LAC SAINTE-ANNE

CHAPITRE DIXIEME

DEVELOPPEMENTS IMPORTANTS — 1856-1861

(Suite)

La première chapelle à Edmonton

Quand le P. Lacombe revint à Edmonton pour les fêtes de Noël, il y trouva du nouveau. En quelques semaines, les employés catholiques du fort, par ordre de M. William Christie et aux frais de l'hon. compagnie de la Baie d'Hudson, avaient élevé une chapelle que Mgr Taché qualifiera, en 1860, de "jolie petite église". Ils avaient mis de l'ardeur à ce travail, y consacrant même les dimanches, afin qu'il fût achevé pour Noël. Ils eurent, en effet, le plaisir d'y chanter la messe de minuit, le 25 décembre 1857.

Les missionnaires avaient décidé que le titulaire de la nouvelle église et le Patron de la mission du Fort Edmonton serait S. Joachim: ne convenait-il pas que la deuxième mission de la région fût confiée au vénérable époux de Ste Anne?

Eglise et maison pour les missionnaires furent données en toute propriété par M. Christie au P. Lacombe, ou plutôt, en sa personne, à l'Eglise Catholique; et de cette donation une attestation, signée de la main de M. Christie, lui fut remise.

Cette générosité, sans doute, honore celui qui la fit; toutefois elle avait un but d'intérêt que lui-même n'essaya point de cacher: la présence du prêtre au Fort était d'une part, une sauvegarde contre les tribus des Pieds-Noirs que l'on redoutait beaucoup, et non sans raison; et, d'autre part, la compagnie avait tout bénéfice à ce que ses employés fûssent bons chrétiens.

Ce n'en était pas moins un grand avantage pour l'oeuvre que les missionnaires étaient venus accomplis dans le pays, et ils s'en montrèrent très reconnaissants. Dès lors, sans résider continuellement au Fort Edmonton, ce qu'ils ne pouvaient faire, ils y revinrent plus souvent, et y firent des séjours aussi longs que possible. Mgr Taché fait remarquer qu'en une seule année les Pères du Lac Ste-Anne avaient fait plus de 2,000 kilomètres (1,500 milles) pour la desserte de cette seule mission. (Vingt Années Mis. des Oblats, t. 5, p. 181).

Ministère à la Prairie

Arrivée du P. Frain

La Mission de Saint-Joachim devient ainsi comme un pied-à-terre facilitant les voyages à la prairie. Aussi, à partir de cette époque, voyons-nous nos missionnaires accompagner plus souvent les chasseurs. "C'est pendant ce temps, dit la Notice du P. Lacombe, désignant par ce temps vague, les années 1858 à 1861, c'est pendant ce temps que le P. Lacombe, accompagnant les chasseurs à la prairie, eut l'occasion d'aller voir les Pieds-Noirs, les Piéganes et les Gens-du-Sang, qui tous le reçurent avec la plus grande joie". Cette rencontre eut lieu, tout probablement en 1858 car c'est bien à elle que semble faire allusion Mgr Taché, dans le passage suivant de sa lettre à M. Dawson, qui est du 7 février 1859: "Les Pieds-Noirs ont aussi commencé à solliciter des secours religieux. La paix, conclue entre cette redoutable tribu et les Cris, facilitera l'instruction des uns et des autres". (Mis. des Oblats, t. 2, p. 168).

La Notice du P. Lacombe ajoutait: 'C'est aussi dans une semblable occasion que le P. Rémas se rencontra avec les Pieds-Noirs et arrêta, par sa présence et ses paroles, ces terribles guerrier, qui voulaient foncer sur le camp où était le Père, qui alla à leur rencontre et apaisa leur fureur". Ainsi les deux missionnaires accompagnaient les chasseurs à tour de rôle. Le fait signalé ici, et qui eut, en son temps, une certaine célébrité, se rapporte à l'année 1860, comme nous l'apprend Mgr Taché, dans ses Vingt Années de Missions. Nous croyons que nos lecteurs en liront volontiers le récit, tel que le faisait le P. Rémas, avec quelques autres détailes sur la chasse de cette année-là.

"Nous étions partis du Lac Sainte-Anne une forte brigade, de 70 à 80 familles—environ 300 personnes—des Métis, des Cris, des Assiniboines. Nous étions allés à la grande prairie, vers la rivière La Biche (Red Deer), à mi-chemin entre Edmonton et Calgary aujourd'hui.

—Qu'aviez-vous à faire, durant la chasse?

—Le lever était tardif plutôt que matinal, car les voyageurs étaient fatigués. Je disais ma messe et l'emploi de mon temps dépendait des circonstances. Tantôt nous partions aussitôt après le déjeuner. Deux heures plus tard, c'était la première débridée; nous dinions. Je réunissais aussitôt les enfants. Dans l'après-midi, en voyage, je faisais ainsi deux ou trois autres réunions, à chaque halte. Mais quand les chasseurs avaient de la viande en abondance, nous demeurions quatre, cinq, six jours dans le même endroit. Alors, c'était une mission en règle: messe, cantiques, catéchismes, instructions. J'ai vu des vieillards assis au rang des enfants, m'écouter avec attention, m'interroger, me faire répéter les explications afin de mieux comprendre; souvent aussi ils me soufflaient le mot cris que je cherchais pour mieux exprimer ma pensée. Le dimanche, on ne chassait pas, sauf en cas de disette. Cependant le dimanche où nous fûmes près d'être massacrés, nos gens, étant à court de viande et voyant les buffales à proximité du camp, en tuèrent plusieurs.

—Ce ministère à la prairie était-il fructueux?

—Cette année-là, il a certes été plus fructueux qu'il n'aurait été si j'étais resté au milieu des gens au Lac Sainte-Anne. Je pouvais avoir tous les enfants et les instruire tous les jours durant trois mois. Je voyais tous les adultes et les instruisais: une foule de gens ont fait leur première communion à la prairie... Le soir, la prière se disait d'ordinaire en commun: tout le monde y prenait part. Je me rappelle des scènes féeriques, certains soirs, au retour d'une chasse abondante, surtout lorsque le ciel était pur, étoilé, et que la prairie s'argentait aux reflets de la lune. Les chiens et les loups se disputaient les dépouilles du butin. Et nos gens priaient.

—Mais le dimanche, que faisiez-vous?

—La messe du dimanche était solennelle: elle se disait plus tard que de coutume, on y chantait davantage, l'instruction s'y donnait pour tout le monde. Beau spectacle vraiment. Cette foule recueillie dans un cercle de loges et de voitures pensait au bon Dieu: c'était la paix, le silence, le recueillement. Nos chevaux, entravés, paissaient tranquillement ici et là, à quelque distance; nos chiens dormaient à l'ombre.

—Mais ce dimanche où vous échappâtes au massacre?

—J'en étais aux ablutions de la communion... On crie: les Pieds-Noirs, sauvons-nous!—Arrêtez, arrêtez, mes enfants et mes parents... Les Pieds-Noirs vous respecteront quand ils verront la robe-noire parmi vous!

Les Pieds-Noirs n'en voulaient pas aux Métis; mais seulement aux Cris et aux Assiniboines, qui chassaient avec nous. Ma messe achevée, je saute à cheval, et, avec quelques Métis décidés, nous voilà au galop, au-devant des Pieds-Noirs. Ils formaient une vraie armée: trois cents étaient armés, qui de fusils, qui de flèches, qui de couteaux... leurs femmes suivaient, prêtes à piller notre camp; leur intention était le massacre et le pillage.

A la vue d'un prêtre sans armes, presque sans escorte, la colonne menaçante s'arrête. Parmi les Pieds-Noirs plusieurs parlaient bien cris... "Je suis le prêtre, je suis votre ami! Que nous voulez-vous?—On parlemente brièvement. Les chefs viennent me toucher. Doutaient-ils de mon humanité? pensaient-ils que j'étais un manitou? Ils me passaient la main sur la tête, la poitrine, les bras, en long et en large.

—Nous voulons la paix, dis-je.

—Nous aussi, mais à la condition que vous veniez dans notre camp!

(à suivre)

Catéchisme des Caisses Populaires

Sociétés Coopératives d'Epargne et de Crédit

Administration

(Suite)

Section II

Des emprunteurs

Qui peut emprunter à la Caisse?

Le sociétaire seulement. L'argent reste donc dans la paroisse.

Quelles qualtiés doit avoir le sociétaire emprunteur?

1. Etre honnête, bon payeur et bon travailleur; 2. Etre en règle avec la société; 3. Ne pas avoir mis ses endosseurs dans l'obligation de payer pour lui.

A qui doit-il s'adresser pour emprunter?

Au Gérant qui transmet la demande aux commissaires de crédit.

Comment fait-il cette demande?

Il dit d'abord la somme qu'il veut emprunter, puis, **déclare loyalement** pourquoi il fait cet emprunt.

Dire pourquoi il emprunte...?

Mais oui! La Caisse est une oeuvre, n'est-ce pas! Or, comment pourrait-elle, sans manquer à son but, encourager les dépenses inutiles, ou fournir des fonds pour une mauvaise entreprise, faire des extravagances ou des folies.

Ne craignez-vous pas que le sociétaire refuse de déclarer pourquoi il veut emprunter?

Si le cas se présentait, le sociétaire aurait tort. Il oublierait que les commissaires de crédit sont liés par un secret inviolable, qu'ils ne peuvent, par conséquent, parler de la chose à qui que ce soit. Ses craintes seraient ridicules et puériles, donc absolument injustifiables.

Si, malgré cela, le sociétaire refuse de dire pourquoi il veut emprunter?

Le prêt est refusé.

Et s'il trompe les commissaires?

Tant pis pour lui, car si le mensonge est découvert, il ne pourra plus emprunter à la Caisse et pourra même en être exclu.

Toutes ces précautions sont-elles réellement dans l'intérêt du sociétaire?

Certainement. Cela peut empêcher de gaspiller en folies l'argent emprunté. De plus, les commissaires n'étant pas intéressés jugent mieux la réelle valeur d'une transaction à faire. Souvent le sociétaire peut croire bonne une affaire qui pratiquement est mauvaise. Parmi les commissaires, il se rencontrera des conseillers expérimentés qui lui feront éviter des entreprises dangereuses. C'est l'avantage de la famille paroissiale.

Section III

Des garanties

Quelles garanties doit donner l'emprunteur?

A part son honnêteté et les autres garanties morales déjà mentionnées, les commissaires de crédit peuvent exiger deux endosseurs ou cautions.

Et qui peut endosser?

Toute personne reconnue solvable, notoirement par tout le monde.

Les commissaires de crédit peuvent-ils refuser les endosseurs?

...Ils peuvent le faire, par exemple, si le ou les endosseurs ont déjà des obligations envers la Caisse et pour d'autres raisons qu'il serait oiseux d'énumérer ici.

Si les endosseurs sont bons, et l'emprunteur douteux, que font les commissaires de crédit?

Sans hésiter, ils refusent le prêt.

Mais il n'y a pas danger de perdre?...

C'est vrai! Mais cela ne ferait pas l'affaire des endosseurs de payer une dette pour un autre. La Caisse étant une oeuvre sociale ne peut se prêter à ces opérations risquées. Ici il faut bien se pénétrer de l'idée que le rôle de la caution est d'aider la Caisse à se faire rembourser, à la garantir contre la négligence possible de l'emprunteur, et non pas de faire payer l'endosseur pour ce dernier.

Section IV

Des montants à prêter

Quelle somme peut prêter la Caisse?

De temps à autre, l'assemblée générale fixe le montant maximum qui peut être prêté à la fois à un seul sociétaire. Naturellement, ce montant dépend des fonds disponibles.

Mais pour chaque cas particulier?

C'est la commission de crédit qui règle chaque cas particulier, mais toujours, quant au montant total, dans les limites générales prévues par l'assemblée de tous les sociétaires.

Expliquez cela.

Les commissaires jugent des ressources d'un chacun. Ils proportionnent le prêt à ces ressources.

Donnez un exemple?

Jacques, honnête ouvrier, non propriétaire, gagne $1.50 par jour. André, honnête lui aussi, mais patron ou contre-maitre, est propriétaire et gagne $3.00 ou $5.00 par jour. Tous deux ne pourront avoir le même crédit. Leurs moyens de rembourser la Caisse n'étant pas les mêmes.

Tiens, voilà encore le riche préféré au pauvre!

Pas du tout... Et voici la preuve du contraire.

J'attends votre réponse...

Toujours les petits prêts sont préférés aux grands, bien entendu, lorsque, proportion gardée, les garanties sont les mêmes.

Pouvez-vous donner un exemple?

Je suppose que le sociétaire A, honnête patron, demande cent piastres à emprunter, et que dix sociétaires ouvriers demandent à emprunter chacun dix piastres. Les dix derniers prêts seront toujours préférés au premier, les garanties étant proportionnellement les mêmes.

Pourquoi cela?

1. Pour diviser les risques; 2. Pour rendre service et faire du bien au plus grand nombre possible.

Peut-elle prêter à longue échéance?

Oui, pour les cultivateurs, car leurs rentrées de fonds sont plus rares dans l'année. Il va sans dire que jamais la Caisse n'immobilise complètement ses fonds en prêts à longue échéance. La prudence lui indique les plus longs délais qu'elle peut sagement accorder à ses emprunteurs.

Section V

Des taux

A quels taux la Caisse prête-t-elle son argent?

C'est la Commission de crédit qui fixe de temps à autre, ces taux. Ils peuvent donc varier suivant les circonstances, le temps, le montant du prêt, etc. Mais ils sont toujours plus avantageux qu'ailleurs principalement à raison des conditions faciles de remboursement. Il faut bien se garder de changer ces taux d'une année à l'autre, ou souvent, car on s'exposerait à faire des injustices et à nuire à la Caisse sans profit pour personne.

Ne pouvez-vous pas donner un taux approximatif?

Les taux varient de 5 à 8 pour cent.

Mais n'est-ce pas des taux élevés cela?

Non... Pour des petits prêts à courte échéance, et avec des remises partielles... Remarquez bien que l'emprunteur ne paie l'intérêt que pour la somme empruntée et pour le temps qu'il emploie l'argent. Et il lui est alloué le même intérêt qu'il paie sur tous ses remboursements partiels.

N'est-ce pas ce qui se fait partout?

Oh non! Chez les prêteurs ordinaires, encore plus chez les usuriers, les choses sont loin de se passer ainsi. Les prêteurs usuriers prennent d'abord l'intérêt au taux qu'ils exigent—souvent du 15 et du 25 pour cent, et même du 75 ou du 100 pour cent, si le montant est petit et le temps court—et remettent le reste à l'emprunteur. C'est ainsi qu'ils gardent 5, 8 ou 10 piastres sur un prêt de $50.00, et remettent seulement $45.00 ou $40.00 suivant le cas. On pourrait citer des cas où le pauvre emprunteur payait d'avance $2.00 par semaine pour $50.00, ce qui faisait $104.00 d'intérêt pour $50.00 pour un an, ou 208 pour cent par année, tandis qu'à la Caisse, l'intérêt n'aurait été que de 8 sous par semaine au plus, à raison de 8 pour cent. Et cependant ce prêt de 204 pour cent par année n'était pas pour une semaine, ou deux seulement, mais a duré plus de cinq ans. Malheureusement, de tels cas sont bien plus fréquents qu'on ne se l'imagine. On a pu en citer un, en 1897, devant la Chambre des Communes, où l'intérêt payé s'est élevé à 3,000 pour cent, par année. La loi ne peut empêcher ces abus criants. On l'a bien vu en 1909. Un cas de ce genre a été présenté devant les tribunaux d'Ottawa, sous les fenêtres mêmes du Parlement.

Et quand la Caisse prête-t-elle à 5, 6 ou 7 pour cent ?

Lorsque c'est un prêt hypothécaire, ou lorsque les montants sont assez considérables, ou bien que c'est un prêt fait aux corps publics: il y a là une sécurité de premier ordre.

Section VI

Du remboursement

Comment le sociétaire peut-il rembourser la Caisse?

Comme il le veut. C'est lui-même qui fixe les conditions. Il n'y a aucune règle absolue sur ce point.

(à suivre)

La Survivance

Imprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE" PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702

ABONNEMENTS:
Canada, un an $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

RADIO

Programmes irradiés sous les auspices de la Commission canadienne de la Radiodiffusion.

Jeudi, 1er février

6.00 Souvenirs
6.25 Nouvelles
7.00 Concert de fanfare
7.30 Radio Theatre Guild
8.00 Hands Across the Border
8.30 Nouvelles (Toronto)
8.35 Orchestre (Montréal)
8.45 Conférence universitaire
9.00 Foothills Echoes.
10.00 Mélodie et harmonie
10.15 Pianologie (Régina)

Vendredi, 2 février

6.00 Guy Watkins Orchestra, (Sask.)
6.25 Nouvelles, (Saskatoon)
7.00 Gypsy Rhapsody
7.15 Gentleman Jim
7.30 Symphonic Strings
8.30 Nouvelles
8.35 Mountain Boys
9.00 Souvenirs (Moose Jaw)
9.30 Melody Strings
10.00 The Bentleys

Samedi, 3 février

12.00 (midi) Opéra, New York
6.00 Dance Melodies
6.25 Nouvelles
6.30 Sous les ponts de Paris
7.00 Partie de gouret (Toronto)
8.30 Nouvelles
8.35 Musique locale
9.00 Moonlight on the Pacific
9.30 The Northern Messenger
10.00 Winnipeg Hotel Orchestra

Dimanche, 4 février

12.00 Le trio lyrique (Montréal)
12.15 Discours
12.30 Concert de fanfare
1.00 N.Y. Philharmonic Orchestra
3.00 Vesper Hour
4.00 Discours
6.25 Nouvelles
6.30 Chanteurs de Vancouver
7.00 Opérette, Montréal ou Toronto
8.00 Château Laurier Musicale
8.30 Nouvelles
8.38 Musique instrumentale, chant
9.00 Twilight Echoes from the Fireside

Lundi, 5 février

6.00 Under Eastern Skies
6.25 Nouvelles
7.00 Gaiety and Romance
7.30 Dance Moods (Toronto)
8.30 Nouvelles
8.38 Moonlight on the River
9.00 Call of the North (Edmonton)
10.00 Just a Song
10.15 German Band (Moose Jaw)

Mardi, 6 février

6.00 Violons et violoncelles (Edm.)
6.25 Nouvelles
7.00 Seville Fair
7.30 Joyaux de la scène lyrique
8.30 Nouvelles
8.35 Windsor Hotel Orchestra
9.00 Don Pedro and His Gypsies
9.30 Only a Rose
10.15 Rhapsodies in Rhythm

Mercredi, 7 février

6.00 The Serenaders
6.25 Nouvelles
7.00 Une heure près de toi (Mtl.)
8.30 Nouvelles
8.38 Orchestre (Régina)
9.00 Varieties (Saskatoon)
10.00 The Nit-Wit Court
10.15 Two Piano Classics

VILLENEUVE

Jeudi dernier 25 janvier, eut lieu l'assemblée annuelle des membres du cercle de l'A.C.F.A. Les élections des officiers furent comme suit: M. l'abbé O'Neill, président honoraire; M. Vital Majeau, président; M. William Ouimet, vice-président; et M. Arthur Saligo, secrétaire. Pour conseillers, furent nommés trois dames et trois hommes: Mme J. E. Comeault, Mme Alfred Ouimet, Mme Joseph Bérubé, et MM. Joseph Bérubé, Johnny Bélanger et Joseph Savoie.

Une messe d'action de grâces sera chantée par le Rév. O'Neil vendredi prochain, le 2 février. Cette messe est recommandée par le cercle de l'A. C.F.A.

Dimanche prochain on aura une autre partie de cartes au profit de l'église. Tous sont bienvenus.

Naissance. A M. et Mme Deo Bérubé un joli garçon: Albert. M. et Mme Albert Soetaert, oncle et tante de l'enfant, étaient parrain et marraine.

M. Alex. Ouimet qui est à l'hôpital à Edmonton depuis quelques jours est beaucoup mieux et nous lui souhaitons un rétablissement complet.
—Corr.

Campagne de recrutement des membres-amis de l'A.C.F.A.

La campagne bat son plein! Nous recevons chaque jour des lettres de toutes les parties du pays et nous reproduisons aujourd'hui quelques lignes d'encouragement qui nous sont arrivées ces jours derniers:

S. . . . Ontario, ce 25 janvier 1934.

Cher Monsieur,

Je vous envole mon humble offrande pour le maintien de votre "Jeune Association". Il s'en trouvera peut-être qui diront: 38,000 Canadiens français sur 700,000. . . A quoi bon?

Où qu'il se trouve, le canadien français catholique a droit à la sympathie et à la protection de ses frères qui ont à coeur de conserver à l'Eglise et à la race ceux qui furent de par leurs ancêtres les pionniers de la Foi et de la civilisation en ce pays.

Vous avouez un déficit à votre budget. . .? Ceci ne doit pas vous faire craindre outre mesure. . . la "crise" actuelle en trouve partout. Ce qui importe, dans les circonstances, c'est d'éviter un déficit de fierté, de courage, au coeur de ceux qui nous sont deux fois frères par la Foi et par le sang. . . et qui seraient si loin . . . pour se battre et se défendre. . . tout seuls. . . .

Tenez bon, Frères Albertains! Oui. "TENIR" n'est-ce pas le mot d'ordre qu'il faut se rappeler. . . ?

Je vous souhaite donc un franc succès dans la poursuite d'une si noble cause et je vous prie de me croire,

Votre bien dévoué en N. S.

........................ptre.

H. . . P. Q. 23 janvier 1934

Une autre:

Monsieur,

Les RR. PP. sont heureux de vous faire parvenir leur modeste souscription en faveur de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta.

Nos meilleurs voeux de succès.

........................sup. curé.

A cette dernière missive était attaché un bon de poste au montant de cinq dollars.

A date, si nous donnions copie de toutes les lettres d'encouragement reçues de tous les côtés, nous en aurions assez pour publier un numéro spécial de la Survivance. Notre campagne est bien reçue de tous côtés. Nous recevions tout dernièrement $25. d'un évêque avec une petite note:

"Il ne faut pas se décourager! Votre cause doit survivre et quoique pauvre moi-même, je vous inclus $25.00 pour continuer votre beau travail. Il est absolument nécessaire que les franco-albertains comprennent l'importance de l'Association et la supporte".

Nous avons reçu plusieurs autres lettres que l'espace limitée ne nous permet pas de publier. Nous donnerons d'autres nouvelles la semaine prochaine. En attendant, nous demandons à ceux qui s'occupent de ce recrutement de continuer leur travail et de faire leur rapport au plus tôt. Merci à nos nombreux et dévoués collaborateurs.

LEO BELHUMEUR,
Secrétaire général.

Session fédérale...

(Suite de la 1ère page)

de ces présentations. Ce qui indique qu'en somme nos politiciens, s'ils se disent parfois des choses désagréables, ne se détestent pas tant que cela les uns les autres.

M. Aimé Boucher, probablement parce qu'il est devenu un moins jeune député, occupe une banquette du deuxième rang, dans le voisinage du président. Les deux autres députés nouveaux sont placés à l'arrière.

Le premier ministre, le chef de l'opposition, M. Bennett et le chef des progressistes, M. Gardiner, ont fait l'éloge des deux députés qui sont décédés depuis la dernière session: MM. Cayley, qui fut député de la circonscription ontarienne d'Oxford-Sud, et R. B. Ryckman, qui fut député de Toronto-Est et ministre du revenu national.

BONNYVILLE

Température. Nous jouissons de nouveau d'une température douce ce qui fait l'affaire de tout le monde. Un peu plus d'activité renait aussi.

Marché à la hausse. Le marché étant à la hausse l'on peut voir un large sourire s'épanouir sur la figure de plusieurs cultivateurs qui sont assez heureux pour avoir encore du lard à écouler—7½c a été payé ici aujourd'hui et environ une couple de chars ont été achetés. Cela aide aux affaires. Le blé monte aussi—ce qui ne peut nuire à personne non plus.

De retour. M. et Mme Fox, accompagnés de Mme J. O. Binette, sont de retour d'un voyage d'un mois en Californie. Leur fille et nièce. Soeur Jeanne Marie (Née Hortense Fex) a prononcé ses voeux perpétuels à la maison-mère des Soeurs St-Joseph à Orange, Californie. Quelques-unes des jeunes filles de Bonnyville ont également prononcé leurs premiers voeux à la même occasion. Ce sont Soeur Félicitas (Priscille Maheu); Soeur St-Ferdinand (Madeleine Thomas); St-Jérôme (Irène Croteau). Ces chères enfants étaient très heureuses de voir des amis de Bonnyville leur rendre visite chez elles. Nos visiteurs ont en même temps visité Orange, San Francisco, Passadena, Hollywood, Beverly Hills, San Diego, Oakland, Portland, Seattle, Victoria et Vancouver. Le voyage se fit par mer de Vancouver, sur le bateau Emma Alexander, et le retour par autobus. Tous sont enchantés de tout ce qu'ils ont vu et nous trouvent plutôt à plaindre dans nos hivers éternels.—Corr.

Les funérailles du R. P. Huet, à Chauvin

Sous la présidence de Mgr H. J. O'Leary, archevêque d'Edmonton—Plusieurs membres du clergé y assistent

Mercredi dernier, 24 janvier, avaient lieu à Chauvin les funérailles du R. P. Huet, décédé dimanche, 21 janvier, à Edmonton. L'église était remplie de paroissiens anxieux d'offrir à celui qui fut leur pasteur pendant dix-sept ans un ultime témoignage de reconnaissance et la charité d'une prière sincère.

Le service funèbre fut chanté par S. Exc. Mgr O'Leary, assisté du R. P. Gaborit, S.C.J., comme prêtre assistant, du R. P. Alexis, O.F.M., et de M. l'abbé James Holland, comme diacres d'honneur, de l'abbé R. O'Neill et de l'abbé J. McGrane, comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Roland Bérubé, desservant de la paroisse, dirigeait le choeur de chant.

A l'issue du service, le R. P. Alexis, O.F.M., dans une éloquente oraison funèbre, souligna les mérites de la vie exemplaire du regretté défunt.

Mgr O'Leary, en son propre nom et au nom de tout l'archidiocèse, offrit ses condoléances à tous les paroissiens de Chauvin pour qui le R. P. Huet avait été un exemple de vie chrétienne. Son Excellence parla en anglais et en français.

Les dernières prières furent récitées sur la tombe du regretté disparu par le R. P. Gaborit, en présence de tous les membres du clergé et d'une foule de paroissiens. Le maire et les conseillers de la ville étaient présents. Les porteurs étaient: les RR. PP. Gaborit, Alexis, MM. les abbés O'Neill, Bérubé, McGrane et Holland.

Notes biographiques

Le R. P. Huet était curé à Chauvin depuis près de dix-sept ans. Durant son séjour au milieu de nous, il avait su se concilier l'estime et l'amitié de tous ceux qui le connaissaient. Sa mort est donc regrettée de tous.

Né à Saint-Aubin d'Aubigny, France, le 21 septembre 1873, il vint au Canada en 1911 et fut ordonné la même année à Saint-Albert. Après son ordination, il passa une année à la paroisse Saint-Edmond sous la direction du R. P. Gaborit. Après un stage de cinq années dans les missions de Tawatinaw et de Clyde, il fut nommé curé à Chauvin en 1917, où il demeura jusqu'à sa mort.

A son arrivée à Chauvin, il n'y avait pas d'église. Les offices religieux se faisaient dans le presbytère. Il résolut alors de bâtir une église et, grâce à son esprit d'initiative, les paroissiens de Chauvin peuvent s'estimer heureux de posséder l'une des plus belles églises de l'archidiocèse. C'est un monument qui le rappellera toujours au souvenir de ses paroissiens. Sa bonté, son dévouement, sa sollicitude pour tous, jeunes et vieux, lui avaient conquis le coeur de tous les fidèles confiés à ses soins. C'est pourquoi ils lui garderont un souvenir que le temps ne saura effacer de leur mémoire.

La Survivance offre à tous les paroissiens de Chauvin ses condoléances les plus sincères.

MORINVILLE

Les membres de l'A.C.F.A. tiendront leur assemblée annuelle dimanche prochain. L'on y donnera le compte rendu de l'année et procédera à l'élection de nouveaux officiers. Nous aimons à croire que tous ceux qui s'intéressent à la survivance du français dans cette province se feront un devoir d'être présents.

Il nous a fait peine d'apprendre la mort de M. Alexandre Lefort, autrefois gérant de la Banque Canadienne à Edmonton. M. Lefort, durant son séjour dans l'Alberta, s'est intéressé activement à la survivance des nôtres et surtout à celle de la langue française. Il fut un des fondateurs de l'Association Canadienne et depuis son départ de cette province il n'a cessé de suivre le mouvement des nôtres. Nous offrons nos sympathies à sa famille qui regrettera beaucoup son départ prématuré et faisons au cher défunt l'aumône d'une prière.

Le nombre de nos malades continue à augmenter et la dernière à prendre le chemin de l'hôpital a été Mme Antille. On a dû l'opérer en toute urgence et nous croyons que bientôt elle pourra nous revenir en pleine santé. Les autres luttent vaillamment contre la maladie, avec espoir de guérison. Nous faisons des voeux pour leur rétablissement.

Les élections municipales s'en viennent et l'on n'entend pas la moindre allusion à ce sujet. Autant celles de 1933 ont été mouvementées, autant celles de 1934 semblent tranquilles. Tout de même il faudra bien réélire ou remplacer trois échevins nouveaux et aussi trois commissaires d'école. Si ces élections ne sont pas accompagnées du bruit ordinaire, ce n'est pas parce que notre population se désintéresse des affaires de la ville, loin de là.—Corr.

BEAUMONT

Le froid encore une fois a fait son apparition et semble toujours nous surprendre bien que nous soyons en hiver.

Nous regrettons que dans notre courrier de la semaine dernière nous ayons oublié de mentionner le passage chez M. et Mme Théodule Baril de leurs deux fils MM. Donat et Josaphat Baril, accompagnés de Milles Thérèse et Gabrielle Deschênes, ainsi que de Mlle Antoinette Boulanger, tous d'Edmonton.

Le R. P. Gaborit ainsi que M. Ovila St-Pierre sont revenus de Chauvin où ils assistèrent aux funérailles du R. P. Huet.

M. et Mme Emile Clément sont aussi revenus de Lamoureux où ils ont assisté à la soirée donnée en l'honneur de M. et Mme Lucien Langlois, nouveaux mariés.

Les Dames de l'Autel sont heureuses de voir que Mme William Hérard est tout à fait bien et peut maintenant reprendre ses fonctions comme présidente de cette société.

M. Eugène Goudreau est revenu de son voyage en Californie et de Washington. Les premières nouvelles nous avaient un peu fait penser qu'il avait l'intention de nous laisser pour ces pays plus chauds, mais comme il s'est trouvé là au moment de l'inondation, nous croyons que cela l'a un peu déçu. Il nous restera avec sa nombreuse famille.

M. Hermas Charbonneau a été nommé placier dans l'église. Nous espérons que tout le monde comprendra son rôle et lui rendra la tâche pas trop difficile.

M. Charles Magnan, malade de la grippe depuis au delà d'une semaine, est encore souffrant. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Nous avons aussi quelques autres malades. Espérons que l'hiver passera et que le beau temps reprendra sans nous laisser de deuil.

Quelques personnes lundi dernier visitèrent la ferme de M. Pierre Bérubé. On sait que M. Bérubé s'occupe d'engraissement d'animaux sur une haute échelle. Cette année il a au delà de trois cents bêtes à corne et autant de porcs, ce qui représente beaucoup d'ouvrage et de dépenses. Si les prix continuent à monter ça lui rapportera beaucoup. Nous lui souhaitons beaucoup de succès.—Corr.

Brièvetés

Demande de démission à M. Bennett

Les fermiers-unis, réunis en convention, ont demandé à la Co-operative Commonwealth Federation de mettre le gouvernement Bennett en demeure de démissionner. Si, dit-on, le gouvernement Bennett démissionnait, serait-ce la C.C.F. qui prendrait les rênes du pouvoir? Oui, certainement, répondit M. Garland, député de Bow River au parlement fédéral.

* * *

Glace poissonneuse à Cypress River, Man.

On a trouvé en coupant de la glace des poissons solidement enfermés dans la glace. Il y en a qui mesurent 10 pouces de longueur, sont gras et d'une chair excellente.

* * *

Traitements médicaux aux frais de l'Etat

Un projet d'assurance contre les maladies, au total de 10,000,000 pour l'Alberta sera soumis à la Législature de cette province comme part d'un plan provincial pour un système idéal de traitement médical aux frais de l'Etat, a déclaré l'hon. M. Hoadley, ministre de l'agriculture et de l'hygiène, lors de la discussion des résolutions sur la santé à la convention des fermiers-unis de l'Alberta. Il n'en coûterait à chaque famille qu'une moyenne de $24.00 par année.

* * *

Le triomphe du muscle sur l'intelligence

Nos premiers ministres provinciaux, et combien d'autres personnes chargées d'autorité reçoivent pour administrer des pays entiers, pour porter les plus lourdes responsabilités et souffrir toutes les injures de leurs adversaires, un traitement annuel variant de $10,000 à $12,000. Nos juges qui sont à la base de l'ordre social, reçoivent de $8,000 à $10,000 par an.

Or Babe Ruth, pour frapper un peu plus loin que d'autres une petite balle pas plus grosse que le poing, ne recevra cette année que $35,000 par saison. Et ainsi de suite pour combien d'autres, soit à la balle, soit à d'autres jeux non moins glorieux. Après ça, il ne nous reste plus qu'à lâcher là toutes nos études et à exercer nos muscles. Devant ces chiffres, le pauvre journaliste ou écrivain, qui n'est pas trop mal bâti, regrette de n'être pas boxeur.

* * *

Arrêté pour libelle

A Montréal, le Rév. Victor Rahard, anglican-français, à l'angle des rues Sherbrooke et Cartier, a affiché à la porte de son église un placard attaquand le clergé catholique et la sainte messe. Sur le placard qui a été saisi, l'auteur prétend "que les prêtres vendent le Christ de nos jours par la sainte messe." De plus, il y est dit "que l'Eglise catholique romaine est composée de Pharisiens qui ne se contentent pas d'obéir seulement aux commandements de Dieu, mais qui font leurs propres règlements pour satisfaire leurs ambitions personnelles."

* * *

Entente pour la paix

Sir John Simon et Mussolini se sont entendus sur les moyens pratiques de s'entendre. Il s'agit maintenant d'aborder les autres gouvernements et d'arriver à une entente sur les moyens de s'entendre. . . La politique internationale a tellement de complications que ce serait étonnant qu'on s'entendit!

* * *

Les Fils Natifs et les Titres

A une récente assemblée, les Fils Natifs ont protesté contre l'établissement d'une banque centrale et contre les titres. "L'assemblée capitale regrette profondément que le gouvernement du jour ait cru bon d'agir en contravention des désirs du peuple canadien exprimés au Parlement en 1919 au sujet de l'octroi de titres aux citoyens canadiens. Dont acte. . .

* * *

Chômeur non-éligible

A Calgary, un homme qui touche des secours d'Etat, (relief) n'a pas le droit d'être candidat à la mairie ou à l'échevinage, d'après un jugement récent de la Cour. La charte de Calgary stipule, section 4, clause 1, que nulle personne qui réclame indemnité de la ville, qui est liée à la ville par un contrat, directement ou indirectement, n'est éligible à la mairie ou à l'échevinage. La charte de la cité de Montréal comporte les mêmes dispositions ou à peu près.

* * *

Buvettes et écoles

Les touristes-voyageurs aux Etats-Unis rapportent que tout est sens dessus dessous dans la civilisation actuelle américaine. . . Pendant qu'il y a des centaines d'écoles fermées à cause du manque de fonds nécessaires, on a ouvert des milliers de buvettes ou salons à boire de la bière.

* * *

Mélasse de secours à Ottawa

Le détective Graham, de la police fédérale a découvert plusieurs cas où des familles supportées par la ville ou par le secours direct (relief) se servent de "mélasse de secours" pour fabriquer des spiritueux. Son témoignage est confirmé par un épicier qui donne des livraisons de secours, lequel disait: "Je n'ai jamais vendu tant de mélasse depuis que je suis dans le commerce. . ." $200.00 d'amende ou six mois de prison suivant le cas. . .

* * *

Le français dans Québec et Ontario

Les Canadiens français de l'Ile des Allumettes, P.Q., étaient obligés, en 1930, pour faire apprendre le français à leurs enfants de les envoyer à Pembrooke, Ontario. Prendre des petits Canadiens français de la province de Québec et avoir à les nevoyer en Ontario pour qu'ils apprennent le français, c'est incroyable. . . et pourtant, c'est l'exacte vérité. Cela en dit long sur la sorte d'envoutement qu'un certain élément dominateur exerce contre les Canadiens français, lorsque ceux-ci sont en minorité. . . On voit cependant plus fort que cela dans certains districts de langue française en Alberta.

L'OBSERVATEUR.

Mietton, miton, miochée

Nous donnons le nom de **mietton**, de **miton** ou de **miochée** au pain émietté sucré, et parfois on y ajoute des fruits, des framboises surtout. **Mietton** n'est pas français. **Miton** se dit, en certaines provinces de France, de morceaux de pain qu'on emploie pour la soupe, et qui sont plus gros que les morceaux ordinaires; mais il n'a pas en France l'acception que nous lui donnons chez nous. Quant à **miochée**, il désigne dans certaines provinces de France, tantôt une soupe faite avec du lait, des pommes de terre, des châtaignes; mais il n'a pas le sens que nous lui attribuons. Au lieu de **mietton, miton et miochée**, disons **trempette au lait.**

Crouston

Ce mot s'est dit autrefois des morceaux de croûte, et particulièrement des petits morceaux de pain grillés ou frits qu'on met dans une purée, etc. Mais il y a longtemps qu'il a cédé la place à **crouton**, qui est aujourd'hui la seule forme employée dans le français d'école. Disons donc: soupe aux **croutons**, non pas aux **croustons**.

HSINKING, Manchukuo.—Le gouvernement de Manchukuo annonce que Henri Pu-Yi sera intronisé comme empereur le 1er mars. Le gouvernement avait jusqu'ici gardé le silence là-dessus, mais la censure établie par le Japon a aussi été levée. Le premier ministre Cheng Hsia-Hsu a de pétitions, et ce dernier a consenti présenté à Pu-Yi un grand nombre à assumer ses fonctions comme "fils du ciel". Des cérémonies vieilles de 5,000 ans se dérouleront aux fêtes d'intronisation.

CITE VATICANE.—Sa Sainteté le Pape Pie XI a fixé au 24 août la célébration de la fête de sainte Jeanne Thouret, fondatrice des SS. de la Charité de Besançon, dont la canonisation a eu lieu dernièrement.

MADRID.—L'ancien roi Alphonse XIII, n'a pas encore abandonné tout espoir de remonter sur son trône. Ceci a été révélé par une lettre de l'ancien souverain à un groupe de ses partisans.

La vie en Alberta

CALGARY

Bulletin paroissial. — Mercredi, grand'messe pour le repos de l'âme de feu Henri Lacourse, recommandée par des parents.

Jeudi, à 8 h., sera chanté le service anniversaire de feu Joseph Wilfrid Savary, ancien président de la St-Vincent de Paul, décédé le 1er février 1933 et dont les funérailles ont eu lieu le 4 février il y a un an.

Premier vendredi du mois: il y aura confessions la veille au soir après la prière. La messe aura lieu à 7 h. 45 et nous ferons l'Heure Sainte le soir de 7 à 8 h.

La réunion mensuelle des dames de Ste-Famille aura lieu après l'Heure vendredi soir.

Samedi, fête de S. Blaise, évêque et martyr, il y aura la cérémonie de la bénédiction des gorges à l'office du soir.

Dimanche, le 4 février, se trouve la solennité de la Purification, qu'on appelle aussi le dimanche de la Chandeleur. La bénédiction des cierges se trouve à la page 529, la Procession à la page 530, et la messe "Suscepimus" telle qu'indiquée à la page 533. Il y a Gloria et Credo, 2ème oraison du dimanche de la Sexagésime, on ne dit pas celle pour le pape ce jour-là, préface de la Nativité, le dernier évangile est celui du dimanche de la Sexagésime, et il y a Ite Missa Est à la fin.

De passage. R. P. Riou, O.M.I., R. P. Leverne, O.M.I., R. P. Hugues-Marie, O.F.M., R. P. Paquette, O.M.I.

Partie de cartes. Après l'office, dimanche soir dernier, nous avons eu une partie de cartes dans la salle de l'église. Les prix ont été gagnés par Mme Victor Despins, M. Philippe Bourque. Tandis que les petits prix de consolation échouèrent à Mlle Cécile Auclair et à M. Paul Lesieur.

C'est Mme Clovis Bray et Mme J. Briand qui ont servi le réveillon.

Autour d'une conférence. Les journaux nous apportent le texte d'une causerie d'un ordre remarquablement élevé que S. Em. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec et primat du Canada, a prononcée au Cercle Universitaire de Montréal tout récemment. C'est une causerie qui a suscité une vive émotion dans la belle assistance qui s'y trouvait et qui continue d'éveiller l'attention à travers la vieille province et un peu dans tout le pays catholique. Le cardinal parlait devant quatre évêques et environ 300 professionnels de la métropole: avocats, médecins, professeurs, etc., etc. Le sujet de la conférence naturellement se rapportait à l'Université, qui est "une école de haut savoir et une source de directives sociales".

Il est rare, a-t-on remarqué, qu'un discours, qui était foncièrement un appel à la raison, à la salutaire mais dure réflexion, produise un pareil effet. Il y aurait avantage pour tous les catholiques de lire tout le texte de cette conférence.

Le Bulletin détache simplement quelques passages pour piquer la curiosité et tenter un peu la réflexion de ses lecteurs. Ainsi l'orateur jetait des constatations de ce genre: "Puisque je suis en frais de constatations effarantes, chers messieurs, ce n'est point d'ignorer une théologie élémentaire que je vous reproche, c'est d'ignorer le catéchisme, c'est de ne pouvoir au moins en traits rapides bâtir l'apologétique de notre foi, de n'avoir point jamais cherché ce que veut dire le mystère du Christ avec ses deux natures dans une personne unique, de ne pas soupçonner l'économie sociale de la Rédemption, d'avoir sur la grâce, les sacrements, l'Eucharistie, des notions si verbales et si embrouillées que vous ne pourriez peut-être pas en parler deux instants à des étrangers à notre foi, et que, par suite, vous ayez peur qu'on n'aborde le sujet devant vous. Messieurs, voyez-vous l'attitude humiliée que cela donne à des croyants, et le péril que le respect humain finisse par tuer non seulement la pratique chrétienne, mais la foi elle-même. J'ai fait allusion à l'ignorance en matière de dogme, il y en a non moins dans les questions, de morale, de devoirs d'état, de morale professionnelle. Voilà pourquoi on fait le bien sans en être sûr, et cette incertitude incline à faire le mal par entraînement.

Messieurs, nos universités devront relever le niveau de leur enseignement religieux. Toutes les Facultés en devraient être imprégnées, au nom de l'honneur catholique, au nom d'une logique élémentaire. Avons-nous des universités catholiques pour que les étudiants en sortent juristes et physiciens, de la même sorte qu'il en sortirait d'ailleurs, oui ou non?"

Il y aurait déjà dans ces quelques phrases, grosse matière à réflexion pour un très grand nombre de catholiques en général. L'Université est le privilège de quelques-uns seulement; et le foyer ou la source ordinaire, quelquefois unique à part l'Eglise, de l'éducation chrétienne et catholique, pour nous de l'Ouest surtout, c'est la famille et notre école séparée. Or dans trop de familles on ignore le petit catéchisme parce qu'on ne le relit jamais après sa première communion, souvent même il n'y a pas de catéchisme dans la maison. Des parents deviennent si rouillés en matière religieuse, qu'ils sont incapables de fournir les explications les plus élémentaires aux enfants, qu'ils sont aussi impuissants à défendre ou rectifier les principes de la foi lorsqu'on vient les attaquer ou en fausser le sens dans leur prpore maison. Pourtant un confirmé, et les parents doivent l'être tous, doit se tenir toujours en état de défendre la religion; c'est là un devoir professionel pour le soldat du Christ que la confirmation a marqué du signe de parfait chrétien. Peut-on espérer que les enfants de tels foyers seront de loyaux défenseurs de Dieu et de l'Eglise à leur tour? Peut-on dire strictement parlant, que des familles qui se contentent de faire baptiser les enfants, sont des familles profondément catholiques? Les protestants font baptiser pour un grand nombre aussi. Les parents seraient-ils prudents en renvoyant tout le soin de la formation catholique des enfants à l'école séparée, qu'on appelle largement du nom d'école catholique, mais qui est esclave d'un programme d'état protestant, surchargé de mille sciences profanes, auquel on agrafe misérablement quelques minutes de catéchisme que l'on saute sans scrupule assez souvent pour arriver à de meilleurs résultats dans le programme général? D'abord les parents n'ont pas le droit de s'affranchir entièrement de l'éducation religieuse des enfants; et que nous ont donné trop souvent ces foyers sans catéchisme et ces écoles trop pressées? des jeunes gens sans idéal catholique parce que trop peu imprégnés de la doctrine, et dont la seule règle de vie reste l'indifférence vis-à-vis de la prière quotidienne, l'indifférence dans la sanctification du dimanche, l'indifférence dans la fréquentation des sacrements, l'indifférence dans le choix des amis, l'indifférence dans le mariage avec des étrangers par la religion, l'indifférence sur toute la ligne des pratiques catholiques. Alors nos enfants dans ces cas, ressemblent tout simplement à ceux qui sortent des foyers protestants. Quelle sorte de rempart offriront-ils à la foi catholique?

Et le conférencier demandait encore à son auditoire: Avons-nous notre pensée canadienne? Ce serait l'heure de dresser des Canadiens authentiques qui ne songent point à se le faire pardonner, et qui constituent une digue contre des idées et des systèmes politiques dont notre bonheur national peut encore se passer. Et il y aurait de même, ajoutait le cardinal, à rappeler qu'en 1867, nous y étions; que c'est d'une façon libre et honorable que nous avons accepté une constitution, laquelle nous avons encore le droit de faire respecter, sans être accusés d'exigence ni d'incivilité. Peut-être bien que c'est à nous-mêmes (non pas seulement aux étrangers) qu'il presse le plus de le rappeler.

Voilà sûrement de la matière à examen, et de l'encouragement à bien tremper notre catholicisme comme à développer toujours notre fierté nationale.—Corr.

FALHER

Assemblée d'école

L'assemblée générale et annuelle des contribuables et des syndics de l'Ecole consolidée de Falher s'est ouverte vendredi le 19 à 2 h. p.m. Les intéressés s'étaient rendus en grande majorité prendre part aux délibérations du problème scolaire, question devenue plus épineuse en ces années de gêne qui engendre parfois le doute et le découragement. Suivant la formule habituelle et après lecture des minutes faites par M. H. Martel, secrétaire, on fit appel au public désireux d'émettre des conseils judicieux sous forme de suggestions ou modifications, se rappelant que du choc des idées jaillit la lumière. Le thème du débat fut celui de maintenir et d'améliorer si possible la situation pour le bien général en envisageant le problème sous ses deux faces: la nôtre et celle de l'autre. M. Langelier, président, qui semble connaitre son code d'ordonnance sur le bout de ses doigts ainsi que le secrétaire, répondirent au nom des syndics avec clarté et précision aux questions posées, et démontrèrent la nécessité de garder nos positions comme école supérieure (high school) avec tous les avantages qui en découlent pour les enfants qui la fréquentent, et le district ayant tout à y gagner également sous le rapport financier. Notre système est de premier ordre et figure avantageusement. Faudrait-il parce que les temps sont durs jeter le manche après la cognée? Au contraire, c'est le temps plus que jamais de profiter des sacrifices déjà faits pour armer la jeunesse contre une dépression morale encore plus dangereuse que celle que nous traversons. Qui peut dire ce que réserve l'avenir à cette génération croissante?

L'élection des syndics a donné les résultats suivants. Ont été réélus, M. J. B. Langelier pour le septième terme et M. T. Aubin pour le huitième terme, contre MM. Lucien Beaudoin et J. Lemire, deux autres citoyens très estimés, M. Beaudoin élu dernièrement syndic de paroisse. Il nous semble bien que nous nous devons d'appuyer les syndics qui eux aussi appuient de toute leur bonne volonté, la cause de l'éducation; et l'équilibre économique du district scolaire repose également sur leurs principes d'ordre en autant qu'ils peuvent compter sur la cohésion et la coopération des contribuables à leur faciliter leur tâche; c'est le moins que le public puisse leur offrir pour les services qu'ils nous rendent gratuitement, et ce faisant tout ira pour le mieux, chacun dans sa sphère.

Pionnière.

PLAMONDON

Le jeune Emile Bossé, âgé de 8 ans, fils de M. et Mme Ovide Bossé, fut pris d'une attaque d'appendicite samedi soir, le 20 janvier. Notre garde-malade, Mlle A. Cyr, mandée immédiatement constata l'extrême gravité du mal. M. le capitaine Dakin, M.P.P., eut l'obligeance de venir prendre l'enfant pour le conduire en automobile à l'hôpital d'Athabasca, éloigné de soixante milles. Vu l'état des chemins, on ne put y arriver que lundi matin. Le chirurgien se mit à l'oeuvre aussitôt, pratiqua l'opération et tout alla bien pendant quelques heures. Les parents confiants se mirent en route pour le retour, mais en arrivant à la demeure de M. Dakin, ils apprirent, par téléphone, la mort du jeune Emile, survenue peu après leur départ d'Athabasca.

Il fallut donc se résigner au décret de la Providence, et retourner chercher le petit cadavre, que l'on rapporta dans la nuit de mercredi avec de nouvelles difficultés.

La sépulture de l'enfant eut lieu jeudi matin au milieu d'une assistance nombreuse, et très sympathique pour la famille éprouvée. Averties promptement, les deux soeurs de l'enfant, Mlles Eva et Olive Bassé avaient pu venir d'Edmonton assez tôt pour assister aux funérailles.

M. Narcisse Plamondon, qui s'était fait écraser une main dans le temps des battages, est revenu de l'hôpital.
—Corr.

DONNELLY

Note: Nous n'avons pu publier ce courrier la semaine dernière, parce qu'il est arrivé trop tard.

Ainsi qu'annoncé à Noël, l'occasion de la température clémente de la belle fête de l'Epiphanie nous apporta la cérémonie de la bénédiction des enfants, pieuse coutume, si belle et si chère aux familles chrétiennes et surtout aux familles canadiennes-françaises. Or un spectacle ravissant s'offre à nos regards dans l'après-midi du 6 janvier, lorsque tous parents et enfants se rendent à l'Eglise pour assister à la procession de l'Enfant-Jésus, et recevoir Sa bénédiction, en ce jour où Il daigna Se manifester aux rois mages venus de l'Orient pour rendre gloire à Sa Divinité.

En voyant tous ces chers petits être portés dans les bras de leur maman ou papa, on ne peut s'empêcher de songer à ces mots du Sauveur: "Laissez venir à Moi les petits enfants, car le royaume des cieux est à eux et à ceux qui leur ressemblent", et on se sent épris du désir de partager leur innocence; mais aussi que de pensées sérieuses la présence de ces petites physionomies, sur lesquelles se dessinent la candeur et le contentement propres à l'enfance, l'absence de soucis, etc., que de pensées sérieuses surgissent dans nos esprits mûris par les tracasseries de toutes sortes.

M. le curé ne manque pas de souligner, dans une allocution choisie et appropriée à la circonstance, les devoirs imposés aux parents par leurs charges, et d'énumérer les principes de formation morale et religieuse qui doivent trouver leur application au foyer, même avant que l'enfant ait fait son début à l'école.

La bénédiction du très Saint Sacrement termine cette touchante cérémonie; la chorale de l'école fait les frais du chant pour la circonstance.

Comme par le passé les élections des marguilliers se font le 2ème dimanche de janvier. Au prône, dimanche dernier on nous avait fait connaitre que M. E. Cimon sortait de charge; mais le 7 on annonce que ce monsieur a été de nouveau proposé et est réélu. Donc nous sommes heureux de féliciter les messieurs suivants et de les assurer de notre support pour tout ce qui concerne le bon fonctionnement des affaires de notre paroisse: MM. E. Cimon, J. Fillion, prés., E. Brisson, T. Thibault, G. Dandurand.

Les paroissiens profitent de la bonne température pour charroyer glace et bois nécessaires au pensionnat et à l'église; espérons que leur zèle sera récompensé. Si l'appréciation est un encouragement, soit dit en passant que leur dévouement ne passe pas inaperçu.

Mariage. Le 10 du courant, M. O. Gagnon unissait sa destinée à Mlle Albertine Beaulac. MM. Champagne et Janelle servaient comme témoins. Nos meilleurs voeux.—Corr.

McLENNAN

Mon Carnet

Ayant manqué son train pour Edmonton, S. Exc. Mgr Guy, accompagné du R. P. Floch, O.M.I., eut donc la belle idée de venir passer près de nous la journée du dimanche; aussi est-ce avec enthousiasme et joie que tous le reçoivent et se disent: "Heureuse malchance qui nous procura une si belle visite." A son arrivée il se dirige vers l'hôpital, accompagné du R. P. Floch, O.M.I., et de notre bon Père curé, le R. P. Fabre, O.M.I. Le lendemain, dimanche, Son Excellence célèbre la messe à la chapelle de l'hôpital; à 11 h. a lieu à l'église paroissiale une messe chantée par le R. P. Floch, O.M.I., pendant laquelle S. Exc. Mgr Guy adresse dans les deux langues quelques mots bien encourageants aux fidèles très heureux de l'entendre. Merci, Excellence, d'être venu distribuer une part de joie parmi nous, bienvenue à McLennan.

Vu la température malsaine et ce vilain temps de grippe les malades se succèdent de plus en plus nombreux à l'hôpital. Le Dr Piché, étant seul actuellement, trouve certainement réponse à son habileté et à son dévouement par le grand nombre de patients qui remplissent tous les lits de notre hôpital et à son grand encouragement chacun est satisfait de ses bons soins. Voici les noms des patients admis dernièrement à l'hôpital; M. Tom. Chisholm, de McLennan, M. Jos. Goulet, de McLennan, Mme Jacques Rioux, de Kathleen, Mlle Annette Moreau, de Girouxville, Mme Jos. Néron, de Tangent, Mlle Yvonne Lussier, de Kathleen, M. Edgar Rhéaume, de Falher, M. Philips Laboucane, de McLennan, M. Ernest Chauvette, de Donnelly, Mlle Liberia Brochu, de Girouxville. Yvon Bouchard, de Tangent, M. Charles Roche, de Donnelly, Mme Paul Gladu, de Grouard, Gilberte Desrosiers, de McLennan, M. A. Siddoroff, de Guy, Mme R. Killys, de Guy, M. Arthur Gingras, de Eaglesham. Murielle Roy, de Girouxville, Mlle Ella Edin, de McLennan, M. John Cumcic, de Watino, M. Henry White, de Faust.

Naissances. Garçon, enfant de M. et Mme Olivier Thibeault, de Donnelly.

Fille, enfant de M. et Mme Jules Bourgeois, de Guy-Forestview.

Garçon, enfant de M. et Mme Arcade Ethier, de McLennan.

Fille, enfant de M. et Mme Louis Fournier, de Donnelly.

Fille, enfant de M. et Mme H. Bessette, de Girouxville.

Petite Laurentienne.

GIROUXVILLE

Baptême. A M. et Mme Gilbert Castonguay, un fils baptisé Joseph Alfred Emile. Parrain et marraine, M. Alfred Castonguay, oncle de l'enfant et Mlle Fleur-Ange Caron. Porteuse, Mme A. Caron.

Température. Rien de plus inconstant, de moins stable que la température depuis le 1er de l'An. Le premier a été d'une rigueur excessive, il a mis tout en oeuvre pour la fête du jour, puis le lendemain, la réaction s'en suivait pour durer quinze jours de beau temps. Puis le vent avec neige, tempête donc, puis du froid, de la neige, de la pluie et encore hier et aujourd'hui de la pluie. Et avec cela notre neige s'en va et nos chemins aussi et les charrois sont en désarroi. Enfin les jours allongent sensiblement, on lit encore à 5 h. 30, et il fait encore grand jour au dehors à 6 h. p.m. La lutte devient inégale et nous triompherons, mais non sans combattre encore quelque temps.

Ouvrage pour secours. Rien à charroyer, etc., comme l'an dernier en paiement ou rabat sur secours obtenus du gouvernement, vu que nous ne sommes pas encore organisés en municipalités.

Sans doute l'on attend à fin de Mars ou que la session parlementaire soit finie ou à peu près pour voir ce que le budget permet de dépenser ou de retirer (sic) de tels ouvrages, en compensation. Même chose dans les autres centres voisins, on attend.

Rédistribution des comtés. Déjà il y a un mois passé, le journal de langue anglaise annonçait une future rédistribution des comtés du grand nord, sans plus de détails. Des pétitions ont circulé dans certains districts plus à l'ouest demandant tels changements, mais il n'est pas venu à notre connaissance que parmi ces changements, il ait été ou il soit question d'altérer les bornes naturelles du comté de Grouard, la rivière Boucane étant une borne naturelle toute désignée entre les comtés actuels et ceux de l'avenir. C'est pourquoi il y a trois ans, le gouvernement local s'est rendu de suite à la demande des intéressés des deux cantons à l'ouest de Girouxville de sortir du comté de Grande Prairie pour s'annexer à celui de Grouard, et cela, d'une manière définitive.—Corr.

SAINT-PAUL

Le R. P. LaRose en voyage à Edmonton la semaine dernière ainsi que le R. P. Angin, principal du "Blue Quills School".

Aux dernières élections de commissaires d'écoles, M. Pierre Charron fut élu en remplacement de M. Hector Therrien.

M. Drolet, employé à la "Calgary Power", a subi dernièrement une opération pour l'appendicite; il est en bonne voie de guérison.—Corr.

LEGAL

Le cercle de l'A.C.F.A. tenait mercredi dernier son assemblée du mois de janvier. L'élection des nouveaux officiers pour l'année 1934 fut faite rapidement, il y avait si peu de monde. La température s'était refroidie si soudainement et les chemins étaient si peu praticables que l'assistance se trouva forcément réduite. Après la nomination de M. le curé, comme président honoraire, M. Delphis Coulombe fut réélu président pour un nouveau terme; M. Alex. Lavoie, 1er vice-président; M. Jos. St-Martin, 2ème vice-président; directeurs, Mmes H. Lefebvre et J. B. DeChamplain, MM. Lionel Forcade, Léon Préfontaine, Ladislas Messier et Marcel Denault. M. Albert Mullen accepta de remplir la charge de secrétaire-trésorier, aussi longtemps que ses occupations lui permettront. L'élection terminée, la lettre circulaire fut lue et discutée, et les livrets de l'A.C.F.A. offerts au premier prenant. Nous allions omettre qu'au début de la réunion, le secrétaire-trésorier rendit les comptes pour l'année écoulée et l'état financier fut jugé très satisfaisant.

Vendredi dernier, de 3 à 4 p.m., le cercle "L'Erable" de l'Avant-Garde Youville se réunissait en une assemblée solennelle dans la grande salle de réunions du couvent. Avaient-été invités tout spécialement, M. le curé, MM. les commissaires du district scolaire et les parents des officiers du cercle. Etaient présents, M. D. Coulombe, commissaire, MM. Edmond Proulx, Armand Dufresne, Pierre Léandre Potvin, Thomas Deschatelets, Pantaléon Desrosiers, Hervé Tanguay. M. le vicaire absent à Chauvin, avait envoyé une lettre pour l'excuser, vu la distance. Le cercle Goutier était représenté au complet. Ce fut une révélation pour toutes les personnes présentes de se rendre compte de la somme de travail, à tous points de vue, exécutée par les cercles des Avant-Gardes. Jugez-en par le programme: Stances patriotiques, lecture des minutes, bienvenue par la présidente Mlle Léona Proulx, proposition: guignolée pour famille pauvre, joute sur les termes du jeu de gouret: Denise Desrosiers 100 p. 100, Fernand Montpetit, 90 p. 100, origine du patinage et du gouret par Elie Lauret, la langue française, par Léonie Desrosiers, chant: deux arbres causaient, musique d'Albertine Morin Labrecque, compositions d'Annette Potvin, Léonie Desrosiers et Simone Laflamme, sur les influences intellectuelles, qui ont enveloppé la jeunesse de Louis Fréchette, discussion: la tête et le coeur, remerciement de la présidente, "Je me souviens" chant, devise du cercle l'Erable. Avant le chant de clôture, O Canada, M. le curé fut invité à prendre la parole.

Une famille Frigon, soutenue par la municipalité d'Hazelwood, est arrivée ici de Calder et habite la maison de W. Fortin, est du village.

Le jeune Gérard Beaudoin, fils de M. et Mme Théophile Beaudoin, est revenu de l'hôpital de la Miséricorde, où il subit l'opération de l'appendicite. Mmes G. Montpetit et G. Tieulié sont également revenues après un séjour d'une couple de semaines à l'hôpital Général.

Dimanche dernier après-midi, l'équipe locale de "hockey" fut défaite par celle de St-Albert, par un pointage de 3 à 1. Le point unique fut enregistré par Léo Bellerive.

Un certain nombre d'automobilistes, qui s'étaient rendus à Edmonton samedi pour assister à la partie entre Tigers et Eskimos, se sont trouvés pris dans un trou d'eau glacée sur le grand chemin, un demi-mille nord de Saint-Albert. Le dégel de la veille avait défoncé la route. Certains ont dû passer la nuit sur place, d'autres ont réussi à sortir du trou avec peines et misères; les plus chanceux furent ceux qui, prévenus, ont pu faire un détour de deux milles.—Corr.

SAINT-ALBERT

Dimanche le 28 janvier, à l'occasion de l'anniversaire des noces de bois de M. et Mme Georges Gaulin, M. et Mme Oscar Leblanc donnaient en leur honneur la traditionnelle partie de cartes. Etaient présents: M. et Mme J. Bellerive, M. et Mme Ald. Labelle, M. et Mme J. Gaulin, M. et Mme Georges Gaulin, M. et Mme J. Ouimet, d'Edmonton, M. et Mme André Desnoyers, Mme J. Ouimet, Mlles Madeleine Desnoyers, Aline Leblanc, MM. Emile Ouimet, Aug. Leblanc.

Après la partie jouée avec entrain, Mme Leblanc, aidée de Mlle Aline, nous régala d'une délicieuse collation.

A été fait enfant de Dieu: Marie Célioze Yvette, enfant de M. et Mme Arsène Pelletier. Parrain, Delphis Pelletier; marraine, Lina Pelletier, frère et soeur de l'enfant. Porteuse: Mme Honoré Douville.

C'est avec peine que nous apprenons que Mme J. Poirier est retenue à sa chambre pour cause de maladie. Ainsi que Mlle Adèle Hamel qui a été frappée de paralysie ses jours derniers.

Lundi 29 janvier, à 10 h. ont eu lieu un milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de Mme Charles Logan, décédée à l'âge de 24 ans.

Comme nous l'avons déjà annoncé notre première partie de cartes de la saison aura lieu dimanche prochain au profit du cercle de l'A.C.F.A. de Saint-Albert, le cercle dramatique Grandin nous réserve des surprises au programme, nous dit-on.

Gouret. Après avoir essuyé une défaite aux mains de l'équipe de Morinville, 8-2, les membres de notre équipe allèrent se mesurer dimanche dernier avec ceux de Legal et remportèrent la victoire par un résultat de 3-1. Il n'y eut pas de point enregistré pendant la première période. Dans la seconde, Jos. Benoit fit une passe parfaite à Léonard qui poussa facilement la rondelle dans la cage. Quelques minutes auparavant, McCormick avait compté un point à la suite d'un jeu individuel de toute beauté. L'équipe de Legal compta aussi un point pendant cette seconde période. Pendans la troisième période Legal retira son gardien de buts et lança six équipiers sur la glace, mais sans obtenir de résultat. Perrault de Saint-Albert compta le point qui accorda la victoire à son équipe.

Mercredi, les joueurs de Morinville viendront se mesurer avec nous. Il va sans dire que nous espérons bien faire oublier l'humiliante défaite qu'ils nous ont fait subir récemment. Et vendredi, nos amis de Legal viendront nous visiter.

Alignement: Legal, Patry, Stack, Ouellette, Bougie, Bellerive, Riopel, Proulx, Toupin, Fortin.

Saint-Albert, Killips, Léonard, Perron, Jacob, Béland, Benoit, Dudelle, McCormick, Perreault.

Arbitre, Jos. Choquette, Legal.

—oOo—

Pain brun

Nous donnons le nom de **pain brun** au pain qui est fabriqué avec une farine de qualité inférieure, imparfaitement blutée et de couleur gris foncé. Comme cette couleur est dite **bise**, en français, et que le main garde la couleur de la farine, on doit dire **pain bis**, et non **pain brun. Pain brun** est une traduction de l'anglais **brown bread.**

Nous appelons aussi parfois **pain brun** le pain qui contient du son pour une moitié de son poids. Son nom véritable est **pain de son.**

Pain, galette, biscuits alis

Chez nous, quand un pain, une galette, un biscuit n'ont pas ou ont mal levé et qu'ils sont serrés, compacts, on dit parfois qu'ils sont **alis.** C'est là une façon de s'exprimer archaïque et qui n'a cours maintenant que dans les parlers provinciaux. Dans la langue du bon usage, on dit pain, galette, biscuits **mal levés.**

—oOo—

Actions de grâces

Remerciement au bon saint Joseph pour une grande faveur.

Une abonnée.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	48
No 2 Nord	42½
No 3 Nord	40½
No 4 Nord	38½
No 5 Nord	35
No 6 Nord	32
Fourrage	31
Avoine—	
No 2 C W	23¾
No 3 C W	20¾
Fourrage	19¾
Orge—	
No 3 C W	24
No 4 C W	21½
No 5 C W	20½
Seigle—	
No 2 C W	29
No 3 C W	25½
No 4 C W	22½

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	66½
No 1 Nord	61
No 3 Nord	60¼
No 4 Nord	59
No 4 Nord	54
No 6 Nord	48¼
Fourrage	47¼

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	66⅞
No 2 Nord	63⅞
No 3 Nord	62¼
No 4 Nord	61⅛
No 5 Nord	59
No 6 Nord	57¾
Fourrage	55¾
Avoine—	
No 2 C W	34⅞
No 3 C W	32⅞
Fourrage	32⅝
Orge—	
No 3 C W	40⅜
No 4 C W	39⅜
Seigle—	
No 1 C W	47¾

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	3.00 à 3.50
Taures moyennes	1.50 à 2.50
Jeunes veaux gras, choix	4.50 à 5.00
" " " moyens	3.00 à 4.00
Bouvillons de choix	3.50 à 5.25
Bouvillons qualité moyenne	2.50 à 3.00
Vaches de choix	1.75 à 2.00
Taureaux	1.00 à 1.25
Agneaux de choix	4.50 à 5.50
Agneaux de bonne qualité	3.50 à 4.50
Agneaux qualité moyenne	2.00 à 3.00
Moutons d'un an	2.50 à 3.50
Brebis	.75 à 2.00
Porc à bacon	8.85
Boeufs d'engrais—	
bonne qualité	2.25 à 2.75
qualité moyenne et ordinaire	1.50 à 2.00
Vaches	1.00
Crème	
Spéciale	.22
No 1	.20
No 2	.17

Oeufs— (Variations quotidiennes)

Aux producteurs	Lge.	Med.	Poul't
Grade A	18	16	14
Grade B	13		
C	10		

Beurre—	
No 1, en boîte	.27
Enveloppé, No 1	.26
" No 2	.25
" No 3	.24
Volailles vivantes—	
Poulets, No 1	.08
Poulets, No 2	.04
Poules, No 1	.06
Poules, No 2	.04

Volailles préparées—

Grades —	A	B	C
Jeunes dindons	10	08	05
Vieilles dindes	8	6	....
Vieux dindons	7	5	....
Canards	6	5	4
Oies	5	4	3
Poulet de 4 lbs. et plus			.10
" " moins de 4 lbs.			.08
" " qualité secondaire			.06
Poules de choix			.08
" moyennes No 2			.05
Coqs			.05



Page Agricole



Notes Agricoles

Plus de 85,000 personnes se sont entendues pour répandre 125,000 livres d'appâts empoisonnés pour détruire les rats dans les districts agricoles à l'est du Mississipi, dans les campagnes organisées par le gouvernement des Etats-Unis.

La Division de l'hygiène des animaux fait toutes les inspections nécessaires de troupeaux de vaches et de laiteries pour voir si les conditions de la Loi de l'importation du lait aux Etats-Unis sont observées. Il y a six *établissements d'expédition* dans l'Ontario, et un particulier autorisé dans le Québec et un dans la Saskatchewan.

L'Institut des recherches sur les maladies animales dépend du Ministère fédéral des recherches organisées sur les maladies des animaux. L'Institut fabrique également plus de deux millions de doses par année de tuberculine et de malléine, qui ont une valeur commerciale d'au moins 100,000 dollars.

Plus de 150 variétés de tabac ont été éprouvées à la Station expérimentale de Harrow, Ontario, du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Sur les 296 pommiers qui portent des fruits pour la première fois à la Station expériemntale de Morden, du Ministère fédéral de l'Agriculture, Manitoba, dix sont considérés comme ayant du mérite.

Il y a quinze mille pieds de haies de caragans à la Station de pépinières forestières, Sutherland, Saskatchewan.

Grâce à la coordination des travaux des jeunes cultivateurs sous le Conseil canadien des cercles de la jeunesse agricole, la Division fédérale de l'industrie animale peut faire de ces cercles l'une des agences les plus efficaces pour l'amélioration de la vente et de la production des bestiaux.

Le kermès coquille d'huître est l'un des pires fléaux des vergers dans la section du nord de la vallée d'Okanagan, C.B.

C'est une erreur de croire que les lapins n'ont pas besoin d'eau. Ils doivent avoir en tout temps devant eux une provision d'eau propre.

Dans l'industrie des conserves de viande pendant l'année finissant le 31 mars 1933, les animaux suivants ont été abattus sous la surveillance de la Division fédérale de l'hygiène des animaux: 948,620 bovins; 795,897 moutons; 2,706,206 porcs; 222,156 volailles; 1,228 bisons; 5 chèvres et 361 lapins.

La grande majorité des arbres au Canada sont pollinisés par le vent.

Les caisses de graines de fleurs devraient être d'une dimension régulière. Une grandeur très commode pour la culture des graines est de dix-huit pouces de long par un pied de large et par trois pouces de profondeur.

Un animal en vie pesant 1300 livres, bien engraissé, donne environ 700 livres de viande. La proportion de boeuf de toute première qualité sur ce total n'est que d'environ 200 livres.

La terre des forêts est beaucoup plus poreuse que la terre des champs et absorbe l'eau beaucoup plus facilement.

Des expériences faites au Wyoming indiquent que les peuplements mélangés d'agropyre à crête et de luzerne ont donné de plus gros rendements de foin que l'une ou l'autre de ces plantes semées seules.

Dans des expériences qui ont été conduites en Angleterre le ray-grass vivace, la graminée la plus précoce de toutes, a réussi à enrayer des invasions de chardon du Canada.

Pendant l'hiver il faut donner aux oies d'élève tout le foin de luzerne ou de trèfle et toutes les racines qu'elles désirent consommer; le grain ne doit être donné qu'en quantité limitée.

L'enquête conduite par le gouvernement canadien sur la paissance des rennes a fait voir qu'il y a dans la région située entre les rivières Mackenzie et Coppermine 50,000 milles carrés d'excellents pacages à rennes.

Les résultats des expériences conduites à Rothamsted, Angleterre, de 1899 à 1922 inclusivement, montrent que l'effet des récoltes précédentes de légumineuses se manifeste par un rendement plus considérable de grain (blé, avoine et orge) pendant plusieurs années après que l'on a cessé de cultiver des légumineuses.

Hommage rendu aux cultivateurs pionniers

Le numéro de décembre de la Revue Agronomique Canadienne (Scientific Agriculture) reproduit un bel hommage rendu aux premiers cultivateurs canadiens par Sir E. John Russell, Directeur de la Station expérimentale de Rothamsted, Harpenden, Angleterre, au cours d'une conférence qu'il a faite devant la Société canadienne des agriculteurs techniques à Ottawa. "Vos cultivateurs comme les nôtres, dit Sir John, passent actuellement par des temps chargés de soucis et d'inquiétudes, mais si vous jetez un regard en arrière et songez à ce que les cultivateurs d'autrefois ont eu à endurer lorsqu'ils sont venus dans ce pays, qu'ils se sont taillé un domaine dans les forêts épaisses et qu'ils en ont fait ce pays riant, parsemé de belles fermes et de villages séduisants, vous y trouverez bien des motifs d'espoir.

"Ces premiers colons français qui ont tant donné au Canada et les colons anglais qui les ont suivis, ont souffert infiniment plus que nous souffrons actuellement. Nous ne faisons nous que risquer de l'argent; ils ont risqué leur vie. Avec tous nos embarras financiers, nous possédons encore tout ce qui nous a été légué et tout ce que nous avons fait nous-mêmes: de bons chemins, des demeures confortables, des villages, de saines conditions environnantes, de l'eau, de l'électricité, et mille choses utiles et agréables auxquelles ils n'auraient jamais rêvé.

"Et il en est de même des cultivateurs des Prairies: comparez leur sort à celui des premiers colons. Heureusement pour nous, les archives du gouvernement de la Rivière Rouge ont été conservées et nous savons quelque chose de leurs souffrances; comment en 1813 un groupe d'Ecossais envoyé par Lord Selkirk cuvrit le sol à la houe et s'acharna pendant bien des années à essayer de cultiver des blés anglais, toujours échouant, mais recommençant toujours et espérant toujours. La première récolte fut enlevée par les oiseaux, les suivantes par des Indiens ou par d'autres oiseaux ou par la gelée. Enfin, après six années, toutes ces difficultés paraissaient être surmontées une riche moisson était en vue quand subitement vint de l'Ouest une horde dévastatrice de sauterelles qui dévora tout—blé, produits de jardin, et jusqu'à la dernière herbe verte dans la colonie. Le chroniqueur ajoute: "Ce désastre subit et inattendu fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase. Les malheureux émigrants levèrent leurs yeux vers le ciel et pleurèrent." Et il m'a toujours paru, quand je lisais ces lignes, que ces émigrants écossais devaient être remarquablement bien élevés pour ne pas donner une expression plus vive à leur indignation."

Fantaisies sur l'alphabet

CONSEILS D'UN PAYSAN A SES AMIS

Aidons-nous, paysans, le ciel nous aider	A
Nous, objet de risée, en blouse et tout cour	B
Dont, de notre labeur, on ne peut se pa	C
Qui nous laissons mener, qui pourrions comman	D
Nous sommes les plus forts, étant les plus nombr	E
Notre maire nous l'a dit; écoutons notre ch	F
Nous voulons travailler, mais non être outra	G
Etre fier de panser nos chevaux et nos v	H
Groupons-nous, paysans, c'est moi qui vous le d	I
C'est pour notre bienfait que notre maire a	J
Nous serions imprudents de n'en faire aucun	K
Il faut le seconder dans sa tâche si b	L
Montrons notre valeur, n'ayons foi qu'en nous-m	M
Entre nous, plus de rivalités et plus de	N
Groupons-nous, paysans, sous le même drap	O
Pour vivre librement, pour nous émanci	P
Nous avons en tutelle assez longtemps v	Q
A qui la faute? A nous, d'avoir ainsi souf	R
C'est notre isolement qui fait notre faibl	S
Nous voulons que nos droits soient enfin respec	T
Nous voulons la justice, pas plus que notre d	U
Il suffit de vouloir pour pouvoir arri	V
Savoir ce que l'on veut, que l'idée en soit f	X
Réfléchissez, amis, et souvent pensez-	Y
Aidons-nous, paysans, pour que le ciel nous	Z

Pas d'effet sur le blé canadien

Quel sera l'effet sur le Canada des progrès de l'agriculture anglaise? Sir E. John Russell a discuté ce sujet en parlant, devant l'Association canadienne des agronomes techniques, des rapports qui existent entre les services agricoles et les conditions changeantes. Le Canada a-t-il dit, fournit actuellement 50 pour cent de la quantité totale du blé importé par la Grande Bretagne. Les 15 pour cent que le nouveau contingentement donne aux cultivateurs anglais ne devraient pas affecter le Canada du tout. "En premier lieu, dit Sir John, le blé anglais n'est pas le même que le blé canadien, c'est un blé tendre et non pas rouge dur. Il est peu apprécié des meuniers anglais qui ne pourraient en faire entrer plus de 15 pour cent dans leurs mélanges. On fait un nouvel emploi du blé anglais depuis quelque temps; on s'en sert beaucoup pour l'alimentation des volailles et comme le nombre de volailles élevées en Grande Bretagne a grandement augmenté, la quantité de blé dont on a besoin, et qui était déjà considérable, augmentera largement. Je ne vois pas que notre contingentement de blé puisse faire tort aux exportations canadiennes.

"Vous n'aviez pas l'habitude autrefois de nous fournir 50 pour cent de nos importations de blé. Ce n'est que tout dernièrement que vous l'avez fait. Avant la guerre votre part n'était que de 25 pour cent, mais elle a été augmentée aux dépens des Etats-Unis et de la Russie. Il serait intéressant de voir si l'un ou l'autre de ces pays ranimera suffisamment son commerce pour déduire vos 50 pour cent dans une proportion appréciable. Je ne voudrais pas m'aventurer à faire des prédictions mais je crois qu'il s'écoulera bien longtemps avant qu'ils puissent le faire. Il me semble que l'agriculture aux Etats-Unis se développera dans d'autres voies que l'exportation du blé. J'ai parcouru la Russie en 1930 pour me renseigner sur la situation du blé et je compte y retourner à Pâques prochaines mais je ne crois pas que la Russie puisse vous faire beaucoup de mal par sa concurrence. Je crois que vous n'avez pas grand'chose à craindre en ce qui concerne le blé."

Un volontaire

Dans un music hall, un matelot américain trônait au premier rang des fauteuils. Il regardait le spectacle, admirant sans réserve les "dancing girls", les jongleurs et reprenant à pleine voix les refrains des joyeux "ministrels".

On annonça une célèbre dompteuse australienne.

Au milieu du silence angoissé de la foule, la blonde petite dresseuse de fauves, une mince cravache au poing, fit travailler ses bêtes.

Puis, un morceau de sucre aux dents, elle tendit ses lèvres roses vers le mufle grondeur d'un lion.

Le roi des animaux, délicatement, saisit la friandise et la savoura, gourmand. Alors, avec un sourire de défi, la dompteuse se tourna vers le public:

—Cent dollars à la personne qui osera en faire autant! proclame-t-elle.

La Yankee se leva, très rouge:

—Je suis votre homme, miss!

—Vous, mon brave? Et vous n'avez pas peur?

—Oh! non, miss, il faudrait que je sois une damnée bête pour ne pas m'en tirer aussi bien que votre lion.

Ces pauvres cultivateurs

LA NECESSITE DE SYNDICATS PROFESSIONNELS

Ne seraient-ils pas en train de perdre la réputation d'intelligence qu'on leur a faite? On nous a montré cette classe d'hommes des champs comme plus intelligente, de façon générale, que la classe ouvrière: classe de patrons s'opposant à classe d'employés. Cependant qu'arrive-t-il? Les ouvriers n'ont pas attendu d'être mangés tout ronds par les employeurs sans vergogne pour s'organiser en syndicats professionnels et se mettre en état de résistance. Pendant ce temps-là, nos pauvres agriculteurs sont à la merci de tous les exploiteurs; le cartel du lait est en train de ruiner leur industrie laitière; la crise achève de les broyer en dressant contre eux les rongeurs de tout poil. Autour d'eux tous les métiers, toutes les professions se sont organisés pour la défense de leurs intérêts professionnels. Les ruraux ne continuent pas moins de s'entêter, de se pétrifier en leur individualisme effréné. Leur "Union Catholique des Cultivateurs" n'avance qu'à pas de tortue. Cette classe "intelligente" parait trouver estimable et tolérable le rôle de l'agneau mille fois tondu et toujours à tondre. Et ce qui aggrave son cas, c'est que cette absence d'organisation professionnelle, il faut l'imputer, sans doute, à un individualisme traditionnel et apparemment incorrigible, fruit d'un indéniable orgueil de l'esprit, fruit lui-même peut-être d'une condition d'indépendance trop complète jusqu'ici, et il faut encore imputer ce malheur à l'esprit normand de nos ruraux, assez habitués à ruser pour se méfier de la ruse et pour la soupçonner où elle n'est pas. Mais trop souvent, il faut bien le dire, leur méfiance a l'égard de l'association professionnelle, nos ruraux se la laissent inspirer par de méprisables politiciens de village ou de rang, hostiles, comme à peu près tous les politiciens, à la formation des associations professionnelles, quittes lorsqu'elles sont nées malgré eux, à courtiser ces associations, comme ils courtisent bassement toutes les puissances. Et voilà bien la mystérieuse énigme. Comment expliquer que la classe de nos cultivateurs, non dépourvue de bons sens et d'esprit, certes, se laisse manoeuvrer, duper par des aigrefins dont la seule recommandation est d'être aussi niais que prétentieux: bavards à gages qui, pour le jugement et l'instruction, ne vont pas d'ordinaire à la cheville d'un bon habitant? Dieu sait, hélas, combien nos ouvriers des villes sont encore faciles à berner et comme ils prennent aisément feu devant la guenille rouge ou bleue. L'expérience de ces derniers temps a néanmoins démontré qu'on trouve encore plus d'indépendance politique dans les faubourgs de nos villes que dans les milieux ruraux de la province de Québec. Quand donc nos bons habitants cesseront-ils de se faire rouler par l'engeance des petits politiciens? Ne s'aviseront-ils pas, un jour ou l'autre, d'aller demander conseil à des gens intéressés à tromper, et que sacrifier en somme ses intérêts personnels et professionnels à d'ignobles faiseurs, n'est pas de nature à faire à qui que ce soit une grande réputation d'esprit?

Jacques Brassier,
L'Action Nationale, décembre 1933.

Substances minérales pour les volailles

Puisqu'une forte proportion de la matière sèche des oeufs et des volailles se compose d'éléments minéraux, il est évident que les volailles, surtout celles qui croissent rapidement ou qui produisent beaucoup d'oeufs, ont un grand besoin de nourriture qui renferme ces éléments minéraux. Dans les conditions de libre parcours, les volailles se procurent ces substances minérales principalement dans les aliments ordinaires, et dans les verdures, les larves et le gravier, qu'elles ramassent en liberté. Lorsque les volailles sont tenues plus ou moins renfermées, il est nécessaire de leur fournir des éléments minéraux et alors la forme dans laquelle ces substances sont fournies est très importante. On trouvera la liste des différentes substances minérales et de la proportion de sels minéraux que renferment les aliments, dans le bulletin sur l'alimentation des volailles, publié par le Bureau des publications du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Pour élever un kangarou

Une intéressante expérience se poursuit actuellement au Jardin zoologique de Londres. Un bébé kangarou a été abandonné par sa mère et les gardiens essaient d'élever le pauvre petit à la cuiller.

Au Zoo, on a déjà vu de nombreux petits kangarous rejetés avant l'âge de la poche maternelle par des mères dénaturées. Trop jeunes pour se tirer d'affaire eux-mêmes, ils sont morts invariablement. Le dernier en date est le seul de sa race qui, jusqu'à présent, ait été élevé avec succès dans la ménagerie.

Quand on le découvrit dans un coin de sa cage, on le crut perdu; il paraissait déjà mort de froid. Mais après l'avoir enveloppé dans une couverture, on le plaça dans une petite cage en face d'un bon feu. Le petit kangarou revint bientôt à la vie; maintenant il paraît fort heureux de vivre malgré les épreuves qui marquèrent le début de son existence.

On le nourrit de pain trempé de lait chaud; il vit dans une sorte d'incubateur, car sa cage est matelassée à l'intérieur, couverte de couvertures et chauffée au moyen de radiateurs électriques.

La France se protège

Des instructeurs entraînent les civils à se servir des masques à gaz

PARIS.—Les Français s'entraînent à se défendre contre les horreurs de la guerre dans l'air. La France a bien enfoui dans le sol de sa frontière de l'est des fortifications d'acier et de béton formidables, elle consolide son armée et relève sa marine, mais tous les journaux lui clament qu'il n'y a pas de frontières ni de mers capables de la protéger dans l'air.

Sous la direction du maréchal Pétain, l'inspecteur général de la défense aérienne, travaillant de concert avec l'Union Nationale des Officiers de Réserve, la Ligue de la Défense Aérienne et le département de la police de Paris, la "défense passive" de la capitale française et des villages environnants a été réalisée en une forme bien définie.

Quatre mille instructeurs choisis principalement parmi les membres de l'Union Nationale des Officiers de Réserve et la Ligue de la Défense Aérienne donnent des cours dans les hôtels de ville et les édifices publics afin d'entraîner les habitants à l'usage des masques à gaz et aux premiers secours en cas d'une attaque par les gaz. Le même genre d'instruction est donné aux employés des grandes manufactures par des membres de leurs organisations déjà entraînés aux premiers secours.

Un avis, préparé par le ministère de la Guerre et donnant des détails essentiels concernant les masques à gaz efficaces, a été publié dans le but d'empêcher les civils d'achêter des masques de qualité douteuse. Il est même question de règlementer la vente des masques à gaz par les magasins.

Plus de 25,000 abris ont été localisés et indiqués sur une carte qui vient d'être terminée, comme mesure de prudence au cas où l'on verrait se répéter les jours où des bombes furent lâchées sur Paris.

Ces abris comprennent des passages souterrains, les couloirs du Métro, ainsi que les caves d'édifices comptant au moins quatre étages ou plus. Des pancartes indiqueront ces abris au public, si jamais on en a besoin.

Un plan proposant la construction d'abris spéciaux a été abandonné à cause du coût énorme de sa réalisation, mais on exige que les nouveaux édifices soient construits de manière à pouvoir assurer une protection contre les bombes.

Des règlements ont été publiés en vertu desquels, au cas d'une attaque aérienne, des sirènes installées sur les gros édifices commenceront aussitôt à mugir, tandis que le service électrique sera immédiatement interrompu et les communications téléphoniques seront coupées.

"Se préparer contre une chose ne signifie pas nécessairement qu'elle doive arriver", a déclaré un officiel en charge de la défense passive. "Notre rôle est de protéger les civils en temps de paix comme en temps de guerre, et tout ce que nous avons accompli tend à ce but."

La présence autour des grands lacs canadiens de quelques plantes qui poussent dans les sables, sur le rivage de la mer, s'explique peut-être par la similarité de l'habitat, mais il y a des preuves, cependant, indiquant que le lac Ontario et la vallée du Saint-Laurent étaient reliés à la mer dans une période géologique relativement récente.

Une crise prédite

Elle éclaterait en Extrême-Orient, à la conférence navale de 1935, si elle a lieu

LONDRES.—Les nouvelles provenant de sources autorisées dans les diverses capitales au sujet de la situation en Extrême-Orient et des relations russo-japonaises, font croire aux diplomates qu'une crise éclatera lors de la conférence navale de 1935.

Le Japon et la Russie ne sont pas encore prêts et des manoeuvres politiques vont se poursuivre d'ici à la conférence.

La United Press a appris à Moscou, de source très sûre, que la crise ne tardera pas à éclater. La Russie semble vouloir obtenir l'appui de la France, de la Pologne, des Etats-Unis et de la Société des Nations tandis que le Japon solliciterait celui de l'Allemagne.

Les opinions françaises et anglaises sont très compliquées par suite des intérêts de ces deux pays en Extrême Orient.

L'Italie suivrait les efforts de chaque pays en spectateur non intéressé.

Un officiel russe a informé la United Press que la Russie est convaincue que le Japon veut dominer l'Extrême-Orient et probablement s'emparer des provinces russes du Pacifique. On croit cependant que le Japon ne fera rien tant qu'il n'aura pas renforcé ses positions en Mandchourie et augmenté ses forces militaires et navales.

Le même officiel croit que la crise éclatera à la conférence navale de 1935. La Russie participera à cette conférence, si elle a lieu, ajouta le personnage russe. Il croit cependant que cette conférence n'aura pas lieu en raison de l'attitude japonaise qui veut demander une plus grande marine.

L'opinion catholique et la C.C.F.

Des théologiens en faveur de la C.C.F...? --- Et des évêques aussi...? --- Une voix épiscopale de l'Est...? --- Et le Pape enfin...?

Nul doute que la C.C.F. ne tienne beaucoup à enrôler les catholiques sous sa bannière, pour la bonne raison qu'ils forment un peu plus des deux-cinquièmes de la population canadienne et qu'ils sont, d'ordinaire, des citoyens dévoués et consciencieux. De plus, il est facile de prévoir qu'une province au moins lui échappera: le Québec, si les catholiques refusent d'endosser son programme.

Mais, comme les catholiques sont avant tout catholiques, elle sait bien qu'ils rejetteront en effet son programme, s'il se présente comme opposé à leurs principes religieux et sociaux. Aussi bien les Cécé-efs ont résolu de mettre tout leur art politique à montrer que leurs doctrines, loin de contredire les principes catholiques, sont en parfaite conformité avec eux.

Pour nous qui sommes personnellement convaincu du contraire (1), nous voudrions supplier le peuple catholique de ne pas se laisser prendre à leur jeu. Demandons-leur plus de sincérité; sachons crever leurs sophismes et déjouer leurs manoeuvres.

Des théologiens en faveur de la C.C.F.?

Voilà une première manoeuvre. On nous laisse entendre que des théologiens catholiques approuvent nettement le programme des Co-Ops. M. Woodsworth lui-même, dans un discours prononcé lors du fameux congrès de Régina, prétendait avoir reçu des encouragements de certains membres du **Roman Clergy.** Mais on a soin de ne pas nommer ces théologiens, que nous serions bien aise de connaitre.

Sans doute, il doit s'agir d'approbations du genre de celle qu'on a voulu arracher au Rev. Father J. A. Ryan. Tout le monde sait que ce dernier est la grande autorité sociale catholique aux Etats-Unis. Quelle veine si la C.C.F. pouvait se réclamer de ses écrits! M. Woodsworth l'a bien compris, et le 1er février dernier, en présentant à la Chambre son fameux bill, il citait Father Ryan, premièrement, pour l'opposer à certaines interprétations scriptuaires de l'hon. Premier Ministre, mais aussi dans le but de lui faire endosser à l'avance les thèses socialisantes qu'il allait exposer. Voici les paroles de Father Ryan: **"If for any reason the public works remedy fails, the public authorities will be under moral obligation to take TEMPORARY charge of and operate our essential industries..."** Mais il y a loin de ce texte au programme de M. Woodsworth. Tandis que celui-ci prône, comme une règle générale, la socialisation de tout ou à peu près, Father Ryan, lui, ne fait que proposer une socialisation partielle, et encore à titre de mesure provisoire.

D'ailleurs, Father Ryan a publié en décembre 1932, dans l'**Ecclesiastical Review**, un article sur le socialisme qui réprouve les principes fondamentaux de la C.C.F. Mieux que cela, en réponse à une consultation du R. P. Valois, O.M.I., directeur du Patriote de l'Ouest, l'éminent sociologue américain s'est prononcé clairement contre le programme du parti ouvrier-agraire de la Saskatchewan, programme qui, on le sait, diffère bien peu de celui de la C.C.F. **"Obviously,** écrivait-il, **their program is socialism... I do not believe in socialism... and it (their socialism) seems to me to be in contradiction with what our present Holy Father has to say on socialism in his encyclical "Quadragesimo Anno."**

Si les témoignages des autres théologiens mystérieux dont semble se réclamer la C.C.F. sont aussi **favorables** que celui de Father Ryan, on comprend pourquoi les Co-Ops tiennent si peu à nous donner des noms. Par contre, nous pourrions facilement, nous, leur présenter une liste de théologiens qui se sont prononcés contre leur programme.

En mars dernier, l'Ecole Sociale Populaire réunissait autour du R. P. Archambault, S.J., un groupe de théologiens sociologues, une douzaine environ, pour étudier le programme de la C.C.F. Or, tous le déclarèrent inacceptable. Et même tous approuvèrent les conclusions d'une étude présentée alors, et publiée depuis dans une brochure intitulée **Pour la restauration sociale du Canada,**— conclusions qui sont loin d'être en faveur de la C.C.F. Mgr L.-A. Pâquet lui-même, dont personne certes ne contestera l'autorité, empêché de se joindre à ce groupe, tint cependant à lui envoyer une communication écrite, où il mettait, lui aussi, le socialisme des Co-Ops au nombre des socialismes rejetés par les encycliques. A remarquer enfin que la brochure sus-dite et l'étude qu'elle contient ont été publiées avec l'**imprimatur** de l'Archevêché de Montréal.

Et des éveques aussi?

Ce qui serait encore plus fort... si c'était plus vrai. Voyons toujours.

Une voix épiscopale de l'Ouest...?

Catholic Prelate Backs C.C.F. policies, s'écriait triomphalement, le 14 octobre, **The Commonwealth,** petit journal qui se dit indépendant, mais qui en fait ne vit que pour défendre et propager la C.C.F. Et il ajoutait: **"It would be difficult to find a more uncompromising supporter of essential C.C.F. projects and methods than this venerable and far-seeing prelate of the Far West."**

Ce prélat catholique n'est autre que S. Exc. Mgr W.-M. Duke, archevêque de Vancouver. Et il s'agit de certaines déclarations faites par lui, à l'occasion de la fête du Rosaire.

Nous ne nierons pas que Mgr Duke, comme d'ailleurs biens d'autres autorités sociales catholiques, ne se soit montré favorable à quelques mesures préconisées par la C.C.F., v.g. l'établissement d'un conseil économique national, une législation sociale qui assure à l'ouvrier un salaire convenable et le protège contre les accidents, la maladie, etc... Mais conclure de là que l'éminent archevêque approuve **toute** la politique socialiste de la C.C.F., c'est certainement forcer et trahir sa pensée véritable. Si Mgr Duke demande, à titre exceptionnel, la **"public ownership of many commodities"**, cela ne veut pas nécessairement dire qu'il est en faveur du principe de socialisation générale prêché par les Co-Ops.

Il s'est d'ailleurs prononcé carrément, alors, contre le socialisme, et même contre un certain socialisme mitigé qui se prétend religieux et chrétien... Et quel homme de bonne foi pourrait soutenir que Mgr Duke ne visait pas clairement la C.C.F. en parlant ainsi?

Une voix épiscopale de l'Est?

Le 25 août 1933, le **Montreal Beacon,** journal catholique anglais, publiait imprudemment une étude hâtive où il s'efforçait d'établir la conclusion suivante: **a Catholic can join the C.C.F.** Mais il se présentait, comme tant d'autres périodiques catholiques, avec une approbation générale de l'Autorité diocésaine. Avant de lancer dans le public une thèse de cette importance, le **Beacon** aurait dû la soumettre au jugement de Mgr l'Archevêque. Nous savons de source certaine qu'il ne l'a pas fait.

Il y avait là un bon filon à exploiter au profit de la C.C.F. On n'y manqua pas. Plusieurs journaux favorables à la cause des Co-Ops, comme le **Weekly News** de Winnipeg, s'empressèrent de publier l'article du **Montreal Beacon,** annonçant en grosses manchettes: **A Catholic can join the C.C.F.** et ajoutant immédiatement en sous-titre: **In the Montreal Beacon.—Published with the approval of His Excellency the Archbishop of Montreal.**

Et maintenant ces journaux seront-ils assez loyaux pour annoncer à leurs lecteurs que Mgr l'Archevêque de Montréal, dans le but évident de réprouver l'attitude générale, ainsi que n'importe qui peut le constater par les livraisons actuelles? Qu'ils notent bien aussi que le **Beacon,** dans un article du 24 novembre, a modifié son jugement sur la C.C.F. Et surtout, qu'ils tiennent compte de l'énergique discours que Mgr Gauthier prononçait en septembre dernier, peu de temps après l'imprudente déclaration du **Beacon,** où il mettait les fidèles en garde contre la C.C.F. et se disait très peiné de constater que certains catholiques lui eussent déjà donné leur adhésion.

On le comprend, cette attitude clairvoyante et ferme de Mgr Gauthier n'a pas été sans causer une amère déception aux Co-Ops. D'aucuns même en ont été profondément étonnés: ils ont eu la naïveté de croire—ou la hardiesse de soutenir—que Mgr Gauthier se trompait et cessait d'être catholique en rejetant la doctrine cécéféiste. Aussi, dans une réplique **courteous** publiée dans le **Commonwealth** (30 sept. 1933), se sont-ils permis de lui donner une leçon de catholicisme et de lui rappeler les enseignements du Pape!...

La voix de l'Episcopat canadien...?

Un fervent cécé-ef me disait récememnt: "Les évêques et archevêques du Canada viennent d'avoir leur réunion plénière à Québec. Nous savons qu'il a été question de la C.C.F. Si le corps épiscopal avait été vraiment contre elle, il n'aurait pas manqué l'occasion de le déclarer publiquement. Or, la lettre collective qui nous est venue de cette assemblée ne se prononce pas contre la C.C.F. Donc..."

Ne concluons pas trop vite.

C'est vrai, le document épiscopal ne frappe pas nommément la C.C.F. Mais ne sait-on pas que, sans être nommé, on peut être visé? Or, nous croyons bien pouvoir affirmer que la déclaration épiscopale vise directement la C.C.F., puisqu'elle répudie certaines erreurs qui, en fait,—nous l'avons déjà démontré ailleurs—sont à la base même des doctrines cécéféistes, tels l'amoindrissement du droit de propriété privée, une conception trop matérialiste de l'ordre social, etc... C'est là une interprétation que nous croyons tout à fait conforme à l'esprit du document, mais que nous présentons, bien entendu, avec toute la soumission due à ses vénérables auteurs.

Et le Pape enfin?

Non, ce serait trop beau, puisque après tout cela suffirait.

C'est pourquoi les Co-Ops, pour bien prouver qu'ils sont avec le Pape... et donc que le Pape est avec eux, s'acharnent à citer et à commenter les encycliques, ou plutôt **certaines** pages des encycliques: celles qui fustigent les vices du capitalisme.

D'autant que ces citations peuvent être servies avec un bel effet oratoire! MM. Woodsworth et Garland l'ont souvent expérimenté. On fait tout d'abord une présentation anonyme, mais émue, de la citation. Puis, avec fougue, on lit les passages où Pie XI morigène le capitalisme. Et à la fin, on s'écrie dans un transport sacré: **Who wrote that? Pope Pius XI! There is an indictment more violent than anything I have ever laid my tongue to!**

Mais après cela, ils se gardent bien de poursuivre leur lecture jusqu'aux pages où le Pape parle du socialisme ... car alors le Pape cesserait d'être avec eux.

Un tel procédé est inadmissible. Si encore on se contentait d'omettre certaines parties de l'encyclique, mais il arrive souvent aussi qu'on dénature celles qu'on offre au public. C'est ainsi que M. Woodsworth prête trop facilement au Pape ses propres idées et ses propres sentiments: **"there is a rising tide of revolt that finds expression in Papal encyclicals"**... dit-il en préfaçant la brochure de M. W. Irwine: **Political servants of capitalism.**

En somme, il vaut encore mieux s'en tenir aux évêques et aux théologiens pour avoir la véritable interprétation des encycliques. Ce sera plus sûr ... quoique moins favorable à la C.C.F.

Georges-Henri Lévesque, O.P.

(1) Nous avons déjà exposé nos raisons dans la brochure: **Pour la restauration sociale au Canada,** et dans l'**Action Nationale** (oct. 1933).

HULL, Angl.—Six hommes ont été enterrés sous les débris d'un élévateur à grain qui s'écroula dans le coeur du district maritime.

PEIPING.—Le Japon est prêt à la guerre, si la Russie le veut, a déclaré le colonel Dan Taqahashi, nouvel attaché militaire japonais. Le colonel a fait cette déclaration après une tournée d'inspection des travaux de défense le long de la frontière mandchoue. Il a conféré avec les autorités japonaises avant de faire cette déclaration. Takahashi est en route pour Nankin, siège du gouvernement chinois.

PARIS—Un grave problème se présente au gouvernement. Un million de personnes demandent des secours immédiats, et les employés civils, dont les traitements ont été récemment réduits, ont lancé une campagne de manifestations dans tous les centres administratifs.

NEW YORK.—Doris Duke, que l'on prétend être la jeune fille la plus riche du monde, est gardée de près par des détectives privés depuis qu'elle a reçu des lettres de menace. Ces lettres, naturellement anonymes, chercheraient à extorquer de l'argent de la jeune héritière sous peine de mort.

LONDRES.—On prédit une augmentation considérable des importations de bois du Canada par la Grande Bretagne, par suite de la décision du gouvernement anglais, qui a décidé de réduire les importations de bois russe.

WASHINGTON. — Le président Roosevelt a communiqué au Sénat un rapport spécial du secrétariat pour la guerre estimant à 70 millions de dollars par année l'économie que l'aménagement du Saint-Laurent permettrait d'effectuer en matière de transport.

Questions de français

Pois français

On donne, chez nous, le nom de **pois français** à certains pois, parce qu'ils sont généralement importés de France. Ces pois s'appellent en France **pois verts** ou **petits pois.**

Beans

Ce terme s'emploie communément chez nous pour désigner un mets fait surtout avec des fèves ou des haricots. Comme il est englais, il faut éviter de s'en servir. Disons fèves ou **haricots,** et, s'il s'agit de fèves ou haricots apprêtés au lard, **disons fèves au lard** ou **haricots au lard.**

Choutiame, chouquiame

Ces termes barbarbes sont sans doute des déformations de **chou de Siam;** quoi qu'il en soit, évitons de les employer. Disons plutôt **chou-navet, rutabaga, navet** ou **chou-rave,** car nos **choutiames** ou **chouquiames** sont tantôt des choux-navets, tantôt des rutabagas, tantôt des navets et tantôt des chouxraves. Le chou-navet a une racine renflée dont la chair ferme rappelle à la fois le goût du chou et celui du navet; cette chair est blanche chez les choux-navets proprement dits, jaune chez les rutabagas. Le navet a une racine plus ou moins allongée; c'est un des légumes à pot-au-feu. Le chou-rave, qui porte aussi parfois le nom de **chou de Siam,** a une tige renflée et charnue, située hors du sol.

Naveau

Naveau, qui s'employait très bien autrefois pour désigner la racine culinaire bien connue, est devenu archaïque ou dialectal. Aujourd'hui, le bon usage n'admet plus que **navet.**

Salade

Le mot **salade** se dit, en français, d'un mets composé de certaines herbes potagères ou de certains légumes assaisonnés avec du sel, du poivre, de l'huile et du vinaigre; il se dit aussi fort bien des herbes potagères qui se mangent crues ou cuites, avec assaisonnement de sel, de poivre, d'huile et de vinaigre. Ainsi la laitue est de la salade. Mais le terme de **salade** ne s'applique pas seulement à la laitue, et c'est à tort que nous donnons, chez nous, le nom de **salade** à la seule laitue. Le céleri, la chicorée, le chou rouge, le cresson, le pissenlit, le pourpier, la raiponce, sont aussi de la salade.

Marinades, marinages, amarinades, amarinages

Marinages, amarinages et **amarinades** ne sont pas français. Quant à **marinades,** il peut fort bien s'employer au singulier en parlant de la saumure dans laquelle on conserve des viandes, des poissons, durant quelques jours, comme en parlant des aliments ainsi conservés dans la saumure; il peut aussi se dire, au singulier, du mélange aromatique, plus ou moins liquide, dans lequel on met les viandes crues à macérer, afin de leur donner une saveur spéciale ou pour attendrir leurs fibres, et aussi des viandes elles-mêmes ainsi préparées. Mais **marinades,** pas plus que **marinages, amarinades, amarinages,** n'est usité en français pour désigner certains légumes et fruits conservés au vinaigre. C'est **conserves végétales au vinaigre, conserves au vinaigre,** ou simplement **conserves** qu'il faut dire, pour parler correctement.

Catchup, catsup, ketchup

Ces trois mots sont anglais et ne peuvent être admis dans le vocabulaire français. Disons **sauce-tomate,** qui désigne, en France, l'assaisonnement correspondant à celui que les Anglais appellent **catchup, catsup ou ketchup.**

Arrâ-root

Le terme anglais **arrow-root** que les Français emploient pour désigner la fécule bien connue doit se prononcer **a-rô-routt** en français, non pas **a-râ-routt.**

Barley

Barley a appartenu autrefois au vocabulaire français. Aujourd'hui, il n'a cours qu'en anglais. Il faut dire **orge** en français.

Soupe

Nous donnons généralement le nom de **soupe** à tous les potages, quelquefois même aux purées.

La purée est facile à distinguer de la soupe: la purée est une bouillie qui s'obtient en écrasant et passant des légumes ou des viandes. Mais la différence entre la soupe et le potage n'est pas facile à établir. De façon générale, on peut dire, avec le **Larousse ménager,** que le potage est un aliment semi-liquide, fait de bouillon additionné de quelque substance alimentaire autre que le pain, qu'on y fait cuire ou tremper; tandis que la soupe est un potage comprenant des tranches de pain.

Château de pain

C'est à tort que nous appelons château de pain un morceau coupé à un grand pain. Le mot usité en France est chanteau, non pas château.

NOUVELLES D'EDMONTON

Coin des BONNES AMIES

Nos sympathies sincères à Madame Lefort et sa famille à l'occasion de la mort de M. Lefort.

* * *

Nous aurons notre assemblée régulière lundi le 5 février, à 8 h. 30, chez Mlle Marguerite Taillefer et nous espérons voir un grand nombre de membres à cette assemblée.

La secrétaire.

Ordination sacerdotale

De M. J. C. Massicotte, ancien professeur au Collège des Jésuites

Les anciens élèves de M. J. C. Massicotte, ancien professeur du cours commercial au Collège des Jésuites, seront sans doute heureux d'apprendre qu'il sera ordonné prêtre vendredi 2 février et qu'il chantera sa première grand'messe dimanche 4 février.

Il recevra la consécration sacerdotale à Manchester, N.H., des mains de S. Exc. Mgr John C. Peterson. Il célébrera sa première grand'messe en l'église Sainte-Marie, de Lowell, Mass.

Mort de Mme Arthur Mercier

A l'âge de 55 ans

Madame Arthur Mercier (née Angélina Béland) est décédée hier soir à l'hôpital de la Miséricorde, après plusieurs mois d'une douloureuse maladie endurée avec une résignation toute chrétienne.

Elle laisse dans le deuil, son époux, cinq filles, Bérengère, Hazel (Mme Maurice Voyer) Gabrielle, Marguerite (Mme Armand Lépine) et Thérèse; cinq garçons, Alonzo, René, Lauréa, Antoine et Paul.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 h. à l'église Saint-Joachim.

Le personnel de la Survivance qui compte M. Antoine Mercier au nombre de ses employés, lui offre ainsi qu'à tous les membres de sa famille ses sincères sympathies.

Cercle français de l'Université

La prochaine réunion du Cercle français de l'Université aura lieu le 7 février. Ce sera la séance principale de l'année.

La réunion sera tenue dans la grande salle de Convocation de l'Université et le programme offert à l'audience sera une pièce en deux actes de Théodore Botrel, "A qui le neveu?"

Les acteurs seront les élèves du Collège Franciscain de Nord-Edmonton. Tous ces acteurs ne sont pas de langue française, mais ce sera précisément là un des intérêts de la séance: montrer le degré de perfectionnement que peut atteindre une personne de langue étrangère dans la maîtrise de notre propre langue.

La pièce elle-même est extraordinairement intéressante; d'un bout à l'autre ce n'est qu'une suite de quiproquos. Le bourgeois Balochard, qui attend en même temps son neveu, un nouveau domestique et le frère de lait de son fils, les confond tous les trois quand ils se présentent. La situation s'embrouille encore davantage quand le domestique d'un ami de Balochard arrive également. L'ami, qui poursuit son domestique, arrive à son tour, et lui aussi confond tous les personnages.

La séance commencera à 4 h. 30, le mercredi 7 février, dans la grande salle de Convocation de l'Université. L'entrée est gratuite; on demandera seulement aux personnes qui peuvent le faire, de déposer une pièce de cinq ou de dix sous dans un plat, pour combler le déficit causé par les frais généraux du Cercle français.

—Comm.

EDMONTON-NORD

A.C.F.A. Cercle St-François

Dimanche dernier avait lieu la réunion mensuelle du conseil de l'A.C.F. A. d'Edmonton-Nord, sous la présidence de M. Gadoury, vice-président. Le but de cette réunion était de faire une étude des lettres circulaires du bureau central de l'A.C.F.A., en vue de les appliquer à notre cercle.

Il fut décidé que la messe d'actions de grâces à l'exemple des autres cercles serait célébrée à l'église paroissiale. Nous avons chanté cette messe dimanche, le 28 janvier, à 8 h.

Notre réunion plénière mensuelle fut ensuite organisée avec partie de cartes, chants, conférence et même pièce de théâtre. La pièce théâtrale comique sera donnée par le collège franciscain en faveur de l'A.C.F.A. et le R. P. Jean de Capistran, conseiller de notre cercle, donnera une causerie sur les moyens de recrutement de notre cercle, et autres communications récentes de notre secrétaire général.

—Corr.

Le Théâtre à Edmonton

"The Little Theatre" donnera au théâtre Empire le samedi 10 février, la fameuse pièce R.U.R. (Rossum's Universal Robots). Cette pièce, qui a remporté un très grand succès aux Etats-Unis, est un drame intense, lugubre même, qui représente les conditions imaginaires dans lesquelles l'humanité en l'année 2000 sera exterminée par les progrès mécaniques.

Un grand savant, Rossum, fabrique des Robots, sorte d'automates perfectionnés qui remplacent l'homme. Produits par millions, les Etats européens les entraînent, pour remplacer les soldats, à faire la guerre. La machine une fois lancée ne peut plus être arrêtée et les derniers humains enfermés dans une île sont exterminés par les robots qui manoeuvrent les canons des navires de guerre.

Au point de vue de la perfection de l'art dramatique cette production théâtrale suscite une émotion intense en dehors de toute beauté littéraire. Elle renferme pour les amateurs de réelles difficultés de mise en scène. C'est pourquoi "The Little Theatre" produira les trois actes de R.U.R. au théâtre Empire, dont la vaste scène se prête mieux que celle de l'Ecole Séparée pour une pièce de ce genre.—Comm.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale. La grand'messe a été chantée par le R. P. Forcade, O.M.I., et le sermon a été donné par le R. P. curé.

Service. Lundi matin, à 8 h. 30, nous avons chanté dans notre église un service funèbre recommandé par les Chevaliers de Colomb pour le repos de l'âme de feu Alexandre Lefort, décédé à Montréal dans le cours de la semaine dernière.

Le service fut chanté par le R. P. J. A. Boyer, O.M.I., chapelain du conseil LaVérendrye. La chorale St-Joachim sous la direction de M. G. Pepin, chanta la messe de Requiem harmonisée. Les solistes furent MM. M. Lavallée, G. Lambert et Alphonse Hervieux.

Le défunt était un ancien de la paroisse Saint-Joachim et son souvenir est encore vivace chez ses nombreux amis et chez les Chevaliers de Colomb dont il était un des membres zélés.

Deux grand'messes ont été recommandées pour lui par M. Charles Sylvestre et la famille Blais.

Messe anniversaire. Samedi, à 7 h. 30, nous chanterons une messe anniversaire pour feue Dame A. Joncas, recommandée par M. Sylva Joncas.

Dames Saint-Joachim. Les Dames de Saint-Joachim n'oublieront pas que leur assemblée mensuelle aura lieu vendredi soir à 8 h. 30 au soubassement de l'église. Toutes devront se faire un devoir d'y être présentes.

Chorale Saint-Joachim. Les membres de la chorale sont priés de se rappeler qu'à l'issue de la pratique, il y aura jeudi, 1er février, l'assemblée mensuelle régulière où l'on discutera de questions importantes.

Assemblée du cercle de l'A.C.F.A. Lundi prochain, 5 février, à 8 h. 15 du soir, aura lieu l'assemblée mensuelle du cercle de l'A.C.F.A. Tous les paroissiens, jeunes et vieux, sont cordialement invités à y assister. Nous comptons sur une nombreuse assistance.

LES DAMES DE SAINT-JOACHIM

Vendredi 2 février, assemblée régulière vers 8 h. 15 p.m., à l'endroit habituel. Mesdames les conseillères sont particulièrement priées d'y assister—celles qui ont encore leur liste de l'an dernier nous rendraient service en les apportant.

Lors de la partie de cartes du 21 janvier, les personnes suivantes ont gagné les prix: au bridge, Mme Georges Lambert, M. Roland Patenaude, Mme E. Morrier, le R. P. Tessier, O.M.I.; au whist, Mme Belland, M. Léo Gaucher, Mme A. Langlois, M. J. Hurtebise. Les prix ont été généreusement contribués par Mme Beauchamp, Mme Noël, Mme Gaucher, Mme Taillefer, Mme G. Pepin, Mme A. Baril, Mme Paris, Mme S. Joncas.

Le prix d'entrée, un magnifique jambon donné par le R. P. Boucher, a été gagné par Mme Tremblay.

Pour terminer la soirée, M. et Mlle Paradis jouèrent de l'accordéon, Mme Brissette chanta, accompagnée de Mlle M. A. Pepin, et le R. P. Boucher donna des morceaux de cornet, accompagné par M. Gédéon Pepin. Aux artistes et aux donateurs de prix ainsi qu'à tous ceux qui par leur présence ou leur contribution nous ont aidées notre reconnaissant merci.

Nos meilleurs voeux de bonheur à Mme Vve Belland, conseillère, maintenant Mme Henri Lama.

COLLEGE ST-ANTOINE

Tous les élèves sont de retour au collège pour reprendre leurs études avec ardeur, après de bonnes vacances passées au foyer familial et nous avons l'heureuse surprise d'apprendre que notre équipe senior de gouret fait partie de la ligue catholique. Jusqu'ici nous n'avons subi aucune défaite et nous avons fait deux parties nulles avec les "Amici" de la paroisse St-Antoine.

Le R. P. Hugues Beauregard, étant retourné dans l'Est à cause du mauvais état de sa santé, l'on a dû changer l'ordre du collège afin d'accommoder quelques professeurs.

Après les vacances, les activités dramatiques ont été reprises avec vigueur. Les grands joueront mercredi, le 7 février à l'Université de l'Alberta, une intéressante comédie de Botrel: "A qui le neveu?" Cette pièce sera également jouée à notre salle St-François d'Edmonton-Nord, dimanche, le 4 février. En plus de cette pièce les petits interpréteront la comédie de R. Roy: "Consultations gratuites", à personnages vraiment canadiens. Tous nos amis et bienfaiteurs sont cordialement invités.

IMMACULEE CONCEPTION

La partie de cartes organisée par Mlles A. Boulanger, E. Deschênes, M. Jenvrin, B. Lacahnce, A. Lemieux et E. Turgeon fut un franc succès. Nos remerciements et nos félicitations à ces demoiselles. Les heureux gagnants des prix furent Mmes J. O. Robert et A. Martin et MM. E. Vase, H. Boulanger et R. Bouchard.

Un village est menacé

Par un éboulement, dit un professeur de biologie

FRANK, Alta.—Le village de Frank, situé au pied des montagnes Rocheuses, est menacé d'un éboulement de roc, si l'on e ncroit le Dr A. J. Allan, professeur de biologie de l'Université d'Alberta. Les 300 habitants de cet endroit, situé dans le sud de l'Alberta, sont quelque peu effrayés de la prédiction du Dr Allan, qui rappelle l'éboulement désastreux de 1903, qui causa 66 pertes de vie.

Le Dr Allan a fait des recherches pour le gouvernement d'Alberta, et il craint que 3,000,000 de pieds cubes ne dégringolent au printemps. Dix-sept familles seraient alors menacées.

Mort de l'hon. W.H. Cushing

Il fut le premier ministre des Travaux publics en Alberta

CALGARY.—Le premier homme à être ministre des Travaux publics en Alberta, l'hon. W. H. Cushing, est décédé ici à 81 ans. Il fut un pionnier des premiers jours, étant arrivé à Calgary en 1883.

Il devint ministre des Travaux publics dans le premier gouvernement de la province alors que le premier ministre était A. C. Rutherford, actuellement chancelier de l'université de l'Alberta. M. Cushing resta en service jusqu'à 1910. La même année il devenait maire de Calgary et contribua à la direction de plusieurs organisations civiques. Il était membre fondateur du Board of Trade de Calgary.

Il était originaire du comté de Wellington, Ont., et se lança de bonne heure dans l'industrie du bois. Il mit sur pied une des plus importantes industries forestières de l'Alberta, avec ramifications dans la Saskatchewan. On l'appelait souvent le "fondateur de Calgary". Il était malade depuis le 10 janvier dernier et malgré sa courageuse résistance il a succombé jeudi soir. Outre son épouse, il laisse trois fils, qui sont tous dans l'Ouest.

Propagande communiste à Montréal

Révélations de M. D'Arx à l'assemblée de l'Union des Citoyens de la Métropole—"Les propriétaires ont raison de s'alarmer", dit-il.—Des chiffres

MONTREAL.—La surprise et la consternation se lisaient sur toutes les figures à l'assemblée de l'Union des Citoyens de la Métropole, lorsque M. Arthur D'Arx déclara que les communistes et les socialistes avaient réussi à embaucher plus de 400 familles catholiques dans une seule paroisse de Montréal.

A l'aide de tableaux, M. D'Arx expliqua brièvement le mouvement communiste et socialiste dans la ville. Il montra sur une carte les châteaux-forts des ennemis de la propriété, et pour illustrer l'envergure du résultat de la campagne subversive, il déclara que dans une paroisse déjà plus de 400 familles avaient cessé de pratiquer la religion et donnaient dans le communisme.

"Les propriétaires ont raison de s'organiser, ils ont raison de s'alarmer. Ce n'est pas seulement votre propriété que vous devez défendre mais aussi le principe même de la propriété et votre liberté, conclut M. D'Arx, qui se mit à la disposition de l'Union des Citoyens pour enrayer le fléau communiste.

Le Cardinal et le protocole canadien

S. Em. le cardinal Villeneuve n'assiste pas à l'ouverture officielle du parlement à la suite d'une indécision du gouvernement—Aucun désaccord entre S. Em. le cardinal Villeneuve et S. Exc. le délégué apostolique

OTTAWA.—Le pays n'a pas appris sans stupeur la nouvelle publiée dans les journaux que le cardinal-primat de l'Eglise catholique au Canada n'a pas de place spéciale aux réceptions officielles du gouvernement. Les experts en protocole ont consulté volume sur volume pour en venir à cette pénible constatation et suivant la préséance établie par le Cabinet, seuls les archevêques, par ordre d'ancienneté, sont mentionnés dans le protocole canadien.

Par ordre d'ancienneté, les dignitaires ecclésiastiques auraient pris place comme suit: S. Exc. Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique, S. Exc. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, l'archevêque Roper, de l'Eglise anglicane, et S. Em. le cardinal J. M. R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec.

Le gouvernement, évidemment, aurait pu suivre la coutume anglaise et donner au cardinal le rang qui lui revient dans la métropole où les Princes de l'Eglise se placent après les Princes du sang. Mais aucune décision n'a été prise à ce sujet par les autorités.

Le droit de préséance

Le droit canon de l'Eglise catholique romaine stipule que "les cardinaux ont le droit de préséance sur tous les patriarches et délégués du Souverain Pontife", dit un communiqué émané de l'archevêché d'Ottawa. Ce document a trait aux rapports publiés au sujet de l'absence de S. Em. le cardinal J. M. Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, lors de l'ouverture du Parlement. Il affirme qu'il n'y a aucun désaccord entre le cardinal et Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique au Canada, concernant la question de préséance. Le communiqué dit:

"En ce qui concerne les rapports publiés dans certains journaux, relativement à l'absence de S. Em. le cardinal-archevêque de Québec au dîner d'état et à l'ouverture du parlement, nous remarquons que ceci a créé l'impression—fort délicate—qu'il y avait eu désaccord entre S. Em. le cardinal Villeneuve et S. Exc. le délégué apostolique, à l'effet que le représentant du Saint-Siège n'aurait pas voulu céder à Son Eminence la place accordée par l'usage au représentant du St-Siège.

"Nous sommes autorisé à déclarer formellement qu'il n'y a aucun désaccord entre le cardinal et le délégué apostolique, vu que cette question de préséance a déjà été fixée par le droit canon (canon 239, No 21) qui dit: 'Les cardinaux ont le droit de préséance sur tous les patriarches et délégués du Souverain Pontife.'"

De fortes réductions dans les ministères fédéraux

Une réduction totale d'environ $17,000,000 sur les dépenses de la présente année

OTTAWA.—Des réductions substantielles seront apportées dans la plupart des ministères du gouvernement et des augmentations dans deux seulement, et une réduction totale d'environ $17,000,000 sur les dépenses de la présente année sera apportée, d'après les principaux crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars 1935, lesquels ont été déposés en chambre des communes vendredi après-midi.

L'hon. E. N. Rhodes, ministre des Finances, a créé un précédent en déposant les crédits si tôt après l'ouverture de la session. C'est conforme aux intentions du gouvernement de soumettre à la chambre les questions les plus importantes le plus tôt possible.

Le grand total des dépenses prévues pour l'année financière 1934-35 est de $343,648,273, contre 360,738,210 pour l'année financière actuelle, soit une diminution de $17,089,937. Les deux crédits qui sont augmentés sont ceux de la Défense Nationale et des Travaux Publics.

Les diminutions

Voici un résumé des principales diminutions: Travaux publics, $3,295,-531; pensions, $2,980,093; hygiène, $923,000; bureaux de poste, $997,000; commerce, $900,000; revenu national, $845,000; agriculture, $858,000; divers, $722,000; administration civile, $533,-000; l'intérêt sur la dette publique y compris le fonds d'amortissement a pu être réduit de $778,000, grâce à des taux moins élevés et à des conditions de change plus favorable. Les dépenses du revenu total consolidé sont prévues à $337,543,773, contre $353,497,860.

Les dépenses principales prévues sont de $6,044,500 en comparaison de $7,165,850. Il est indiqué aux crédits déposés vendredi que le gouvernement a complètement rempli la promesse qu'il faisait l'an dernier de réduire de $14,000,000 le coût de l'administration. Les travaux publics se limiteront aux réparations et à l'entretien. Les subsides postaux et les subventions aux navires sont réduits de $169,330. Les dépenses des services maritimes et de nos rivières également que la réduction des bases de service de phares et côtiers sont réduites de $316,493 et celles des pêcheries de $252,950. On annonce également que la réduction des salaires des fonctionnaires, des députés et des sénateurs sera maintenue encore cette année.

DONCASTER, Angleterre.—Le vicomte Halifax est mort à Ickleton Hall, sa résidence ancestrale, à l'âge de 94 ans. Depuis soixante ans il était reconnu comme le chef des laïques anglo-catholiques.

Le cabinet Chautemps démissionne

Sous la menace d'être renversé par la Chambre—Daladier redevient premier ministre

PARIS.—Le premier ministre Camille Chautemps a démissionné samedi avec tout son cabinet afin de détourner du gouvernement les torrents de boue qui rejaillissent sur lui depuis l'affaire scandaleuse du Mont-de-piété de Bayonne.

Nouveau cabinet Daladier

Edouard Daladier est de nouveau premier ministre de France, depuis mardi. Il a réussi à former un cabinet du centre, c'est-à-dire "ni radical ni conservateur". Des vétérans de la politique en font partie, notamment le colonel Jean Fabry, aide-de-camp du maréchal Joffre pendant la guerre, lequel devient ministre de la guerre.

En dépit de la formation d'un nouveau cabinet, les royalistes surtout organisent de grandes manifestations.

L'indignation populaire contre le scandale du Mont-de-piété de Bayonne, qui a englouti des millions d'économies françaises, continue à s'exprimer par des bagarres de toutes sortes et demande que les accusations de complicité et de protection dans cette fraude audacieuse portées contre des membres de l'ancien gouvernement soient examinées de près.

La situation européenne s'assombrit

Le Journal des Nations est pessimiste au sujet des problèmes de la politique du désarmement

GENEVE.—Le journal des Nations fait un sombre tableau de la politique européenne et de la situation du désarmement. A la suite de l'agitation des nazis en Autriche et de l'intention du chancelier Dollfuss de faire appel à la Société des Nations, s'il n'obtient pas de l'Allemagne l'assurance de sa non intervention dans les affaires d'Autriche, le journal attire l'attention sur ce qu'il appelle une série d'actes criminels en Europe centrale, tels que l'assassinat du premier ministre Duca, de Roumanie, l'explosion de bombes, des déraillements de trains et l'attentat infructueux contre la vie du roi Alexandre, de Yougoslavie, le 17 décembre.

L'Allemagne serait invitée à une réunion extraordinaire du conseil de la Société des Nations, mais, dans les milieux allemands, on prédit qu'elle refusera.

Georges, petit garçon d'une dizaine d'années, ayant un jour entendu ses parents causer entre eux de fournisseurs qu'il fallait payer, eut l'idée de présenter à sa maman sa petite facture.

Au repas de midi, en se mettant à table, la mère trouva dans son assiette un papier où était écrit:

"Maman doit à son fils Georges:

Pour être allé chercher du charbon six fois .... 2 sous

Pour être allé chercher du bois 2 sous

Pour avoir fait des commissions 1 sou

Pour avoir été un bon petit garçon .... 1 sou

Total .... 6 sous

La mère lut la facture et ne dit rien. A l'heure du dîner, Georges trouva dans son assiette le compte avec les six sous qu'il avait réclamés. Il mettait l'argent dans sa poche lorsqu'il aperçut une autre facture ainsi conçue:

"Georges doit à sa maman:

Pour dix années heureuses passées dans la maison .... Rien

Pour dix années de nourriture Rien

Pour les soins durant les maladies .... Rien

Pour avoir été pendant dix ans une bonne mère pour lui .... Rien

Total .... Rien

Georges rougit et demeura interdit et confus. Puis, les yeux pleins de larmes, il se précipita dans les bras de sa mère:

—Chère maman, lui dit-il, reprenez votre argent; je vous demande pardon pour la sottise que j'ai commise. Une maman ne doit rien à son enfant. Je comprends que je ne pourrai jamais payer tout ce que je vous dois.